



# AGENACTU

ville d'  
Agen

[www.agen.fr](http://www.agen.fr)

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

**PROGRAMME 2020-2026**

**2 ANS DE MANDAT,  
OÙ EN SOMMES-NOUS ?**

**VOUS RENDRE COMPTE,  
TENIR PAROLE.**

N° 19 / Août 2022 / [www.agen.fr](http://www.agen.fr)

# SOMMAIRE

## 03 ÉDITO

## 04 ACTUS EN IMAGES

## 06 MODE D'EMPLOI

## 07 LE POINT SUR LES ENGAGEMENTS DE MANDAT

- GÉRER RIGOREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE
- RELEVER LE DÉFI DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE
- RELEVER LE DÉFI CITOYEN : VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MUNICIPALE
- RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- RELEVER LE DÉFI DES NOUVELLES MOBILITÉS
- RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE
- RELEVER LE DÉFI ÉCONOMIQUE
- ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS
- ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS DE LA COMMISSION COVID

## 46 EXPRESSION POLITIQUE

N°19 - **Août 2022**  
Le magazine de la Ville d'Agen

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Jean DIONIS

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION  
Valérie PITOUS

RÉDACTION  
Valérie PITOUS, Mathieu DALZOVO

CRÉATION GRAPHIQUE  
PAO/COM Ville d'Agen

PHOTOS  
Ville d'Agen, Agglomération d'Agen, Julien DOMEQ

IMPRESSION  
Imprimerie Graphic Sud

TIRAGE  
20 000 exemplaires



Ce magazine est disponible en version électronique sur le site [www.agen.fr](http://www.agen.fr)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux de la Ville :



Hôtel de Ville  
Place Dr Esquirol - BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09  
Tél. : 05 53 69 47 47 - Fax : 05 53 66 25 61  
Email : [cabinetdumaire@agen.fr](mailto:cabinetdumaire@agen.fr)  
Site internet : [www.agen.fr](http://www.agen.fr)

La mairie vous accueille :  
Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (17h le vendredi)



imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement  
et blanchi sans chlore.

## ÉDITO DU MAIRE



### MAIRIE D'AGEN 2020-2026 :

### UN BON PREMIER TIERS TEMPS MALGRÉ LE COVID

**C**ela fait un peu plus de 2 ans, que les agenaises et agenais nous ont élu et nous ont confié la conduite des affaires municipales. L'évènement majeur de ces deux années, à Agen comme partout sur la planète, aura été la pandémie. Aujourd'hui, tout en maintenant notre vigilance, je peux affirmer qu'Agen a fait face de manière collective et que nous avons traversé avec courage et efficacité cette épreuve inédite.

Merci, à toutes celles et à tous ceux qui ont été en première ligne de ce combat, et d'abord à nos soignants.

Bien entendu, la COVID-19 a perturbé le démarrage de notre mandat municipal. Mais je suis heureux de pouvoir affirmer que nous avons rattrapé l'essentiel du retard dû à cette épreuve. En témoigne, la réalisation de nos premiers grands projets sur la Ville d'Agen comme la nouvelle entrée de ville avec la place Jasmin, bien sûr, le nouveau stade Armandie. Mais aussi, du côté de l'Agglomération d'Agen, l'arrivée d'infrastructures majeures dont la mise en service de la deuxième sortie autoroutière Agen-Ouest et le lancement du chantier du Pont et Barreau de Camélat, si longtemps attendus !

Vous pourrez vous-même être juge de notre travail en parcourant ce numéro exceptionnel d'Actu faisant un point précis sur l'avancement de la réalisation de notre programme municipal 2020-2026.

**Vous le savez, nous ne badinons pas avec ce programme.** Il est pour nous tout à fait autre chose qu'un exercice de communication électoral, il est le contrat passé entre les citoyens et les représentants nommés pour 6 ans. Nous avons été élus par vous en 2020 sur la base de ce programme. Il nous engage à mettre toute notre énergie pour le réaliser.

Et en publiant chaque année ce numéro d'Actu, nous avons 2 ambitions :  
D'abord vous rendre compte de notre travail et ternir notre parole.  
Malgré le COVID et en nous adaptant à ce dernier, nous avons tenu le cap.

Nous le tiendrons, même dans la période actuelle et inédite à cause des conséquences de la Guerre en Ukraine et de la reprise d'une inflation forte qui posent des défis importants à notre économie et notre cohésion sociale. Ce nouveau contexte entraîne comme pour les entreprises, des augmentations de charges importantes pour la Ville d'Agen, notamment dans le domaine de l'énergie. Mais la Ville d'Agen restera fidèle à son engagement n°1 : elle n'augmentera pas ses impôts municipaux. A nous, ensemble, d'être résilients et imaginatifs (économies de fonctionnement, etc).

Bref, pour le deuxième-tiers temps, 2022-2024, comme pour le premier, nous nous adapterons mais nous tiendrons le cap de la mise en œuvre de notre programme 2020-2026.

J'espère que vous avez passé de très bonnes vacances, et je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne rentrée agenaise.

Amitiés,

Jean Dionis  
Maire d'Agen

# LES ACTUALITÉS

## EN IMAGES



### La marionnette MO séduit les Agenais

La marionnette en osier MO a ému petits et grands. Animée par 12 marionnettistes, cette figure de plus de 8 mètres a sillonné la ville en octobre dernier.



### 10 logements neufs place Jean-Baptiste Durand

10 ans après l'incendie de la poissonnerie Latour, la place Jean-Baptiste Durand va connaître une nouvelle dynamique avec la construction, en partenariat avec Domofrance, d'un bâtiment de 5 étages qui abritera bientôt 10 logements collectifs et un espace commercial au rez-de-chaussée (photo : lancement de l'opération J.B. Durand en février 2022).



### Agen soutient l'Ukraine

Au lendemain de l'invasion russe en Ukraine, la Ville d'Agén s'est mobilisée pour soutenir les réfugiés. Elle a notamment soutenu financièrement et logistiquement l'association "AGEN, les Amis de l'Ukraine" constituée d'Ukrainiens installés à AGEN et de leurs familles. L'association a pour mission d'accompagner les familles réfugiées et de récolter et redistribuer des colis humanitaires à destination de l'Ukraine et des réfugiés ukrainiens.



### LGV Bordeaux-Toulouse : objectif 2032

Le projet de Ligne à Grande Vitesse entre Bordeaux et Toulouse d'une part et Bordeaux et Dax d'autre part, a franchi une étape décisive le 14 mars dernier avec la signature par l'Etat et les présidents de 25 collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie du plan de financement à hauteur de 14 milliards d'euros. L'Agglomération d'Agén est engagée sur une participation à hauteur de 18.7 millions d'euros.

## LES ACTUALITÉS

### EN IMAGES



#### Agen, capitale du jeu d'échecs

En avril dernier, Agen accueillait le championnat de France d'échecs des jeunes. Dans l'enceinte du centre des congrès, 1 538 joueurs de 5 à 20 ans et leurs 3 000 accompagnants se sont affrontés du 17 au 24 avril. Une convention vient d'être signée avec la Fédération Française d'Echecs pour pérenniser ce partenariat sur les années à venir.



#### Les cadets du SUA sacrés Champions de France

Poussé par tout le peuple agenais, les cadets du SUA ont décroché le titre de Champion de France Gaudermen le 24 juin dernier sur la pelouse du Stade de France, en lever de rideau de la finale du top 14. Les cadettes ne sont pas en reste et se sont inclinées seulement en finale.



#### Retour au pays du fils prodige

C'est accompagné du trophée de champion d'Angleterre 2022 remporté avec son club de Manchester City que l'Agenais Aymeric Laporte est revenu le jeudi 8 juillet sur les terrains du SUA, où il a chaussé ses premiers crampons, afin de célébrer les 100 ans du club. Le stade de football de la Ville porte désormais son nom !



#### Une belle entrée de Ville avec la nouvelle place Jasmin

Après plusieurs semaines de travaux, la nouvelle place Jasmin a été rendue aux Agenais à l'été. Avec un nouveau plan de circulation, plus d'arbres et d'espaces pour les piétons, l'aménagement de la place Jasmin est le premier grand projet urbanistique mené par la ville lors du mandat 2020-2026.

# BILAN DE MANDAT

## MODE D'EMPLOI

### TENIR PAROLE, VOUS RENDRE COMPTE

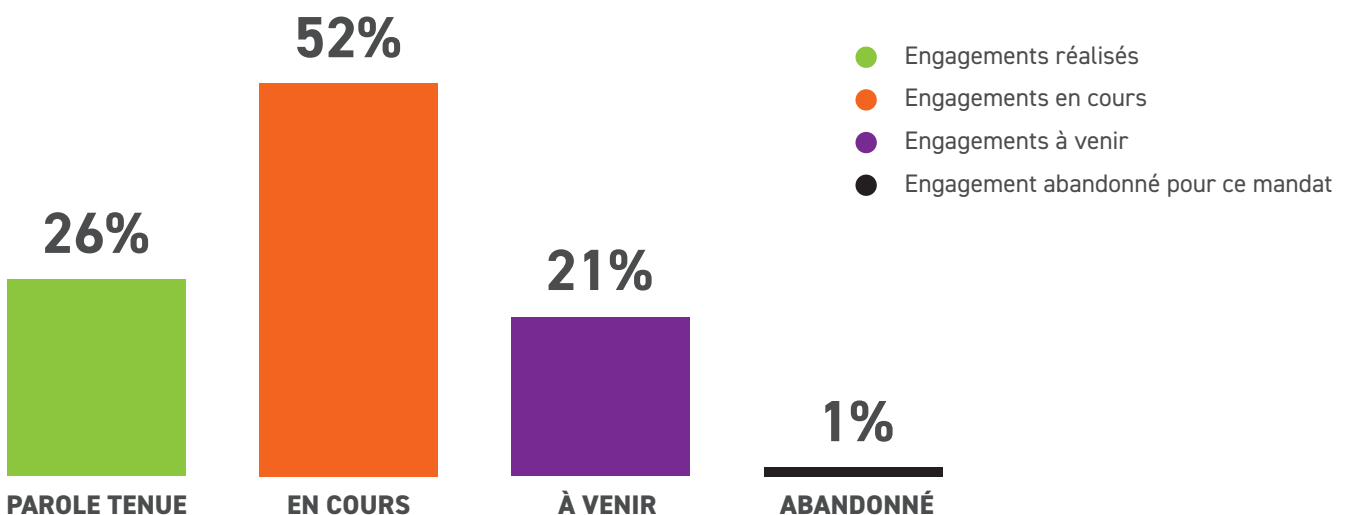
Depuis 2008, l'équipe municipale s'engage sur un véritable contrat moral avec les Agenais. Ce programme de mandat, qui rassemble 120 engagements, et qui a été revu à la lumière de la crise du COVID est la feuille de route qui guide l'action des élus dans chacune des délégations.

Comme chaque année, nous faisons le point engagement par engagement, de l'état d'avancement du programme sur lequel vous nous avez élus en mars 2020.

Titre de l'engagement	●	<b>NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS SUR TOUTE LA DURÉE DU MANDAT</b>	● <b>EN COURS</b>	● Avancement de l'engagement
Numéro de l'engagement	●			
Texte original issu du programme de 2020	●	Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière (seul taux fixé par le Conseil municipal) des contribuables agenais sur toute la durée du mandat. Ce taux restera donc stable à Agen jusqu'en 2026. Après avoir envisagé une baisse de la fiscalité, synonyme d'une réduction des ressources et donc du service public, nous avons opté pour une stabilité des taux afin de maintenir voire d'augmenter la qualité du service public rendu sur la ville (sécurité, propreté...).		
Point d'étape à août 2022	●	Encore une fois et pour la 18 <sup>ème</sup> année consécutive, la Ville d'Agen n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux. Cette maîtrise fiscale demande une gestion rigoureuse et une maîtrise des projets d'investissements. La réforme de la taxe foncière et la répartition par la Ville du taux auparavant prélevé par le Conseil Départemental va entraîner une augmentation automatique des taux mais qui sera totalement transparente pour le contribuable.		

- V** Engagements relevant exclusivement du Conseil municipal
- A** Engagements qui seront proposés au sein du Conseil communautaire avec la volonté de construire une majorité de projet pour chacun d'eux
- Q** Engagements qui feront l'objet de contrats entre la Ville et les Conseils de quartier

### AVANCEMENT DU PROJET DE MANDAT (août 2022)



# GÉRER RIGOREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE

## NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS SUR TOUTE LA DURÉE DU MANDAT



### ENGAGEMENT N°1

● EN COURS

Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière (seul taux fixé par le Conseil municipal) des contribuables agenais sur toute la durée du mandat. Ce taux restera donc stable à Agen jusqu'en 2026. Après avoir envisagé une baisse de la fiscalité, synonyme d'une réduction des ressources et donc du service public, nous avons opté pour une stabilité des taux afin de maintenir voire d'augmenter la qualité du service public rendu sur la ville (sécurité, propreté...).

Pour la 19<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville d'Agen n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux. Cette stabilité fiscale exceptionnelle demande une gestion rigoureuse et une maîtrise des projets d'investissements. La réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe d'habitation, refonte de la taxe foncière) demeure neutre pour le contribuable.

Néanmoins, en 2023, les charges de la Ville augmenteront significativement (hausse très importante de l'énergie, dégèle du point d'indice des fonctionnaires) alors que ses recettes sont principalement fiscales. La ville malgré ce contexte défavorable mettra toute son énergie pour tenir l'engagement n°1.

## MAÎTRISER L'ENDETTEMENT DE LA VILLE



### ENGAGEMENT N°2

● EN COURS

Jusqu'en 2026, nous maintiendrons la dette de la ville en-dessous de la moyenne des villes de notre taille (dette Agen 2018 : 690 € / habitant. - moyenne des villes 2018 : 1036 € / habitant).

Grâce à une gestion rigoureuse (réduction des dépenses de fonctionnement, notamment la maîtrise des dépenses de personnel), la Ville d'Agen a stabilisé et même réduit l'encours de sa dette en 2019 (24,1 M€), 2020 (24,3 M€) et 2021 (21,4M€) bien en dessous des communes équivalentes : 709 € par habitant à Agen contre 1 011 € par habitant pour la moyenne des communes de la strate (20 000 à 50 000 habitants).

## CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 2020-2026



### ENGAGEMENT N°3

● PAROLE TENUE

Dès le 1<sup>er</sup> semestre 2020, nous proposerons au nouveau Conseil d'Agglomération une démarche de consolidation des programmes municipaux des communes membres et des priorités pour l'Agglomération agenaise sur la période 2020-2026. Cette démarche permettra de construire notre projet d'Agglomération avec la mise en place de la stratégie financière correspondante.

Cette démarche innovante a permis l'adoption, lors du débat d'orientations budgétaires 2021-2026 de l'Agglomération d'Agen, d'un programme d'investissements ambitieux à hauteur de 144 M€, portant sur des investissements structurants majeurs pour le territoire comme le pont et le barreau de Camélat et fortement marqué par la transition écologique (plan d'économie d'énergie sur l'éclairage public, plan vélo, évolution de la collecte des ordures ménagères). L'Agglomération d'Agen et ses communes membres ont également élaboré et approuvé, fin 2021, un pacte financier et fiscal définissant le cadre et les grandes orientations de leurs relations financières.

## VERS UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DES COMPTES MUNICIPAUX



### ENGAGEMENT N°4

● EN COURS

Nous avons la volonté permanente de rendre compte de manière accessible et transparente de l'usage de l'argent public aux citoyens agenais. Pour cela, la Ville s'engagera dans la démarche de certification de ses comptes et nous étudierons l'opportunité de la mise en place d'une Cour des Comptes citoyenne.

Les comptes de la ville sont disponibles de manière ouverte sur la plateforme en open data de la Ville ([www.data.agen.fr](http://www.data.agen.fr)). Afin d'aller plus loin dans cette volonté de transparence, la Ville s'est engagée en juin 2021 dans l'expérimentation du Compte Financier Unique. Cette étape importante vers la certification des comptes vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre la collectivité et le comptable public, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives. De plus, la ville s'engage dans une démarche d'évaluation de ses politiques publiques avec, à titre expérimental dès le second semestre 2022, le lancement d'une mission d'évaluation des politiques publiques de propreté et de verdissage des espaces publics à laquelle seront notamment associés contribuables, usagers et quartiers.

# AGEN : UNE GESTION SAINTE POUR UNE VILLE QUI SE MODERNISE

## UNE VILLE EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE



**8,5 M€**  
d'épargne brute\*

\*excédent de fonctionnement affecté aux investissements

Source : Compte administratif 2020 – Ville d'Agen

## STABILITÉ FISCALE POUR LA 19<sup>ÈME</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE



d'augmentation  
des taux communaux\*

\*en raison de la réforme fiscale, la part du Département est affectée à la Ville en compensation de la perte de la Taxe d'Habitation

Source : Budget primitif 2021 – Ville d'Agen

## UNE VILLE PEU ENDETTÉE ET QUI CONTINUE À SE DESENDETTER



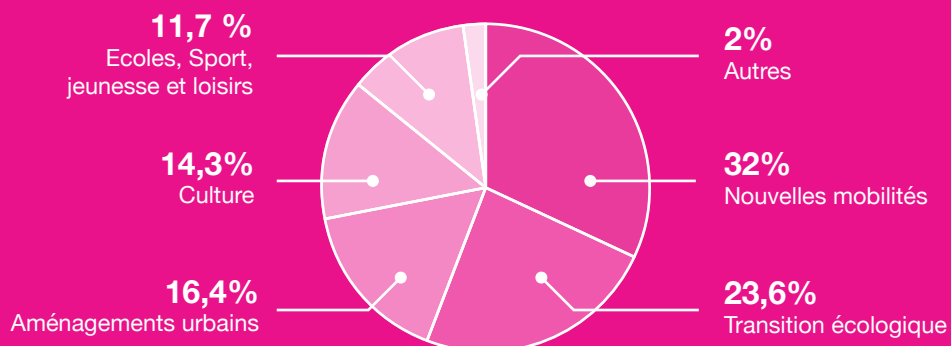
**-21%**  
baisse de la dette  
entre 2014 et 2021

## UNE VILLE QUI INVESTIT POUR SE MODERNISER



**10,5 M€**  
investis en moyenne chaque année  
entre 2014 et 2020

## PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2026 : DES PRIORITÉS POLITIQUES CLAIRES





# RELEVER LE DÉFI

## DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE

### LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ

#### CRÉER UN PARCOURS CULTUREL DU CITOYEN AGENAIS

##### ENGAGEMENT N°5



● À VENIR

Les jeunes agenais et les nouveaux arrivants pourront vivre une expérience culturelle leur permettant de s'approprier l'histoire d'Agen et de développer le sentiment d'appartenance à leur ville et de fierté d'être Agenais. Dans ce cadre, une visite guidée de nos lieux patrimoniaux agenais, adaptée aux différents publics, sera organisée chaque année. Par ailleurs, nous poursuivrons notre engagement pour la langue et la culture occitane en confirmant la nomination d'un référent et en étudiant au cas par cas toutes les opportunités de promotion de celles-ci.

En lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal et le CEDP 47, nous travaillons à créer une visite d'Agen adressée aux nouveaux Agenais mettant en lumière nos lieux culturels et patrimoniaux mais aussi notre art de vivre "à l'agenaise" afin de susciter un sentiment d'appartenance à notre ville. Deux propositions de parcours, un ciblant le public adulte en lien avec l'OTI, et l'autre spécifique aux enfants en partenariat avec le CEDP 47, sont en cours de construction et d'étude pour une mise en place à l'automne 2022.

#### FAIRE MÉMOIRE DE MICHEL SERRES

##### ENGAGEMENT N°6



● PAROLE TENUE

Nous ferons mémoire de notre illustre agenais Michel Serres en s'appuyant sur les propositions émises par la commission municipale présidée par Pierre CHOLLET.

L'année 2021 a été marquée par le baptême de la Passerelle Michel Serres et l'ouverture de l'espace mémoire consacré à Michel Serres au sein de la médiathèque à l'intérieur duquel vous pouvez retrouver : son bureau légué par sa famille, une partie de sa bibliothèque, la présentation de documents, écrits, mobilier et objets personnels du philosophe, un espace de travail et d'études et un accompagnement personnalisé est proposé par une bibliothécaire.

Organisée par l'association "Les amis de Michel Serres", présidée par David Djaïz la première édition des Rencontres Philosophiques a permis à la ville d'Agen de rayonner au niveau national. Plus de 5000 personnes ont pu s'évader durant les 3 jours de festival grâce à un programme riche et varié bâti sur le thème des cinq sens. A cette occasion, de grands philosophes français (Etienne Klein, Raphael Enthoven, ...) et de nombreux intervenants (Aurélien Bellanger, Stéphane Lambert, Arthur Lochmann, Marcel Hibert, Amandine Gallienne,...) ont fait le déplacement dans la ville de Michel-Serres pour participer à des débats, rencontres, conférences et des ateliers mêlant les savoirs : gastronomie, musique, peinture, chimie...tandis

qu'un salon du livre accueillait des auteurs de renom dans le décor majestueux de l'Eglise des Jacobins. Les artistes agenais Béatrice Uria-Monzon et Marc-Olivier Poingt ne rendent hommage, en musique, aux textes de Michel Serres. Retrouvez les moments forts de cette première édition sur Youtube.



#### UNE LAÏCITÉ APAISÉE

##### ENGAGEMENT N°7



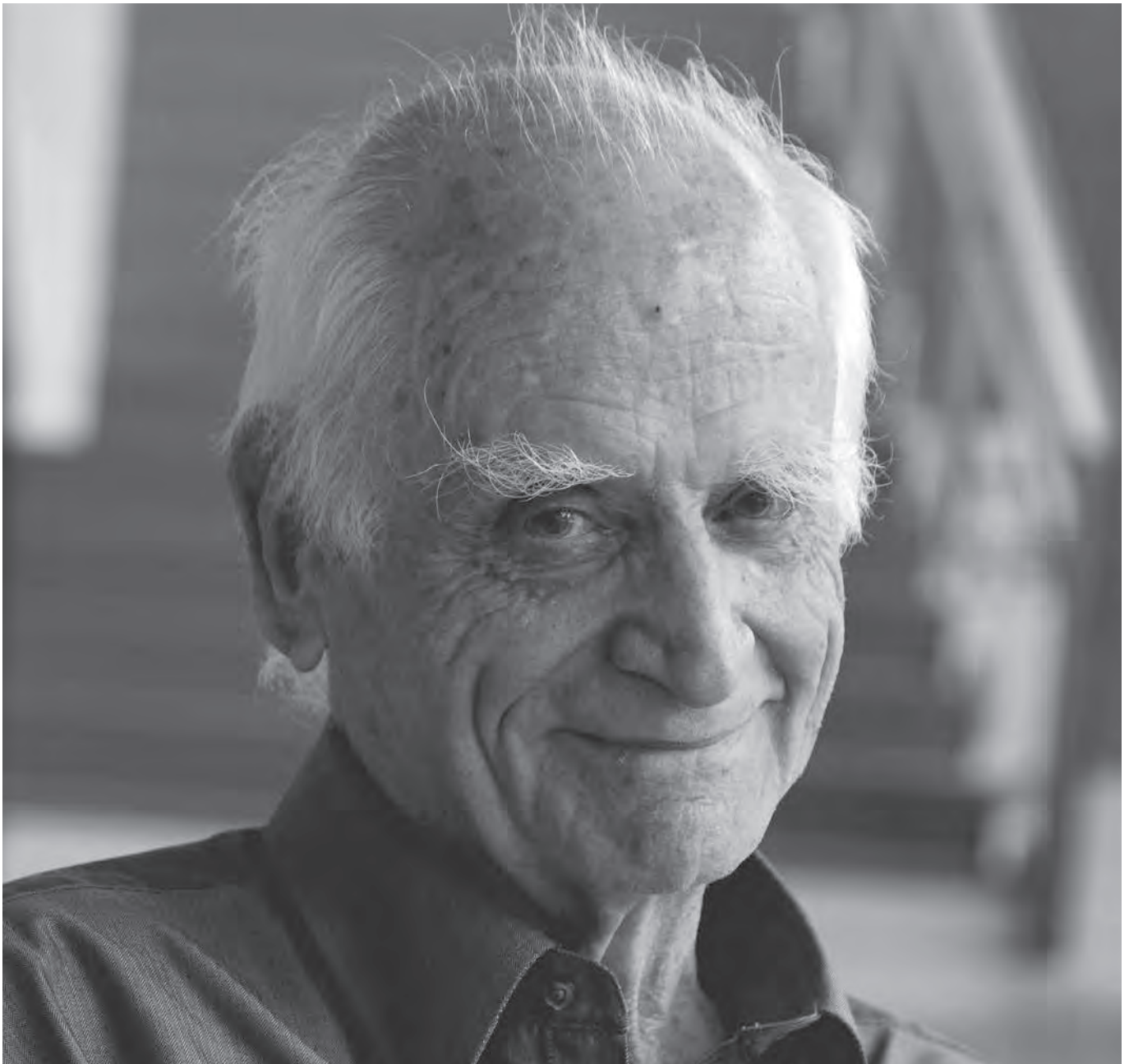
● EN COURS

Dans le même esprit que ce qui est organisé dans plusieurs villes de France (Bordeaux...) depuis de nombreuses années, nous installerons le Conseil de la Laïcité Citoyenne d'Agen, pour favoriser le partage, la connaissance mutuelle et le dialogue entre les élus et les représentants des différents cultes et courants philosophiques présents sur Agen.

La 1ère édition de la conférence interreligieuse et citoyenne "Regards croisés" a été un franc succès grâce à la présence de personnalités telles que Haïm Korsia, Grand rabbin de France, Tareq Oubrou, Grand imam et recteur de la mosquée de Bordeaux, Céline Bulourde-Gary, pasteur à Agen au sein de l'Église réformée de France et Jean-François Serres, référent national de l'association Monalisa. Tous ces intervenants ont apporté leurs connaissances et témoignages autour du thème "La solitude, mal du XXIe siècle". Sur un sujet sensible qui touche des milliers d'Agenais, les débats ont été riches et instructifs pour une première réussie !



La première conférence interreligieuse s'est tenue à Agen, le 8 février dernier



# ”LE CONTRAT NATUREL”

10>13 NOV. 2022

Réservez votre week-end pour la 2<sup>ème</sup> édition  
des **Rencontres philosophiques Michel Serres**

## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SOLIDARITÉ

### SOUTENIR LES FAMILLES MONOPARENTALES

#### ENGAGEMENT N°8

● EN COURS

Pour les aider dans leurs démarches administratives, dans leur recherche d'emploi ou de formation, la Ville mettra en place un service de soutien aux familles monoparentales dans les centres sociaux en envisageant par exemple des modes de garde ponctuels pour les enfants (1 à 2 heures).

Les centres-sociaux de la Ville d'Agen ont organisé pour les familles monoparentales des "temps de répit" durant lesquels les parents peuvent participer aux activités et ateliers du centre social pendant que les enfants sont pris en charge par l'équipe dans une salle adaptée pour les accueillir dans les meilleures conditions. Une récente étude révèle la part significative de familles monoparentales à Agen et les difficultés marquées auxquelles elles sont souvent confrontées. Le travail est engagé pour leur proposer une offre globale de services (accompagnement aux démarches administratives, lever les freins à la recherche d'emploi, à la mobilité et au mode de garde, favoriser la pratique sportive, ateliers en direction des parents avec des temps de répit, séjours et vacances autonomes).

### DÉVELOPPER NOTRE PLATEFORME D'ACTIVITÉS POUR LES SENIORS

#### ENGAGEMENT N°9

● EN COURS

Nous renforcerons l'offre de services et d'animations portée par le Pôle Senior de la Mairie auprès de nos aînés particulièrement en ce qui concerne la santé, le numérique, la culture en développant ces activités dans les quartiers. La mise en place de services ciblés y sera également étudiée (livraisons, courses, double de clés...).

Développer la plateforme de services, à destination des séniors de la ville est un axe majeur que le pôle sénior du CCAS a pris en compte. Le nouveau tiers-lieu numérique Montesquieu partagé entre le CCAS et le Centre Social proposera des ateliers numériques dédiés aux personnes âgées. Avant fin 2022, un responsable sera recruté pour franchir un nouveau seuil dans ces animations ciblées.

### LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET FAVORISER LES COLOCATIONS DANS DE PETITES RÉSIDENCES

#### ENGAGEMENT N°10

● EN COURS

L'offre agenaise en matière de logement en faveur des personnes âgées existe et elle est diversifiée. Néanmoins, le modèle EHPAD, et notamment ceux de taille importante, est clairement remis en cause, malgré le dévouement des équipes qui y travaillent, suite à la crise sanitaire. La ville doit prendre sa part dans ce constat. Afin d'éviter les sources de contamination, mais également de lutter contre l'isolement, nous encouragerons la construction de colocations ou de petites résidences pour personnes âgées qui seront accompagnées par des prestataires de services agréés par la Ville. La localisation proche de toute commodité sera recherchée. Par ailleurs, il conviendra également de s'intéresser au concept d'habitat inclusif et partagé (Cf rapport Piveteau) ainsi qu'à l'habitat intergénérationnel.

La construction d'une résidence "habitat partagé et inclusif" ou colocation pour personnes âgées dans le quartier de Pompeyrie se concrétisera en 2023 en étroite collaboration avec Agen Habitat et en concertation avec les habitants du quartier et les partenaires du projet. De plus, une politique de lutte contre l'isolement social des personnes âgées a été lancée cette année. La ville d'Agen va adhérer à la charte MonaLisa et construire une coopération locale, citoyenne et partenariale à destination des agenais les plus âgés et les plus vulnérables.

### RENFORCER LA CAPACITÉ D'HÉBERGEMENTS RELAIS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

#### ENGAGEMENT N°11

● PAROLE TENUE

La Ville se doit d'être garante d'une capacité d'accueil d'urgence renforcée des femmes victimes de violences en leur réservant un certain nombre d'appartements meublés disponibles.

Le CCAS met à disposition, depuis 2021, un appartement pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Cet espace meublé et équipé, permet au locataire de bénéficier d'un lieu ressource et d'un accompagnement social le temps de repartir ensuite vers un habitat autonome.

## DES APPARTEMENTS RELAIS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES FAMILIALES

Dans le cadre des travaux du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), la Ville d'Agen a identifié l'absence d'offre de logements "intermédiaires" adaptés dans le parcours résidentiel des victimes de violences intra familiales.

Ainsi, avec le soutien d'Agén Habitat, la ville mettra à disposition des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales un appartement "relais" de type T3 lui permettant de se reconstruire. Proposé gracieusement et sur une durée limitée, ce logement est une solution transitoire entre la mise à l'abri dans des structures d'urgence et la recherche d'une solution d'hébergement pérenne. La Ville d'Agen a pour ambition de mettre à disposition de nouveaux appartements relais afin de renforcer ce dispositif aux côtés des partenaires engagés dans cette démarche.

DERNIERS JOURS

EXPOSITION

# Inès Longevial

L'Heure magique

25 JUIN - 11 SEPT 2022  
Église des Jacobins | AGEN

Direction de la Communication / ville & Agglomération d'Agen - impression : imprinta



## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CULTURE POUR TOUS

### FAIRE ENTRER LE MUSÉE DANS LE XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE ET L'INSÉRER DANS UN PROGRAMME ARCHITECTURAL MODERNE



#### ENGAGEMENT N°12

● EN COURS

Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons un réaménagement moderne de ce lieu : un véritable accueil avec une boutique, une salle de conférence-auditorium, une nouvelle scénographie pour nos collections permanentes et l'amélioration de l'accessibilité. Nous ouvrirons le Musée à la photographie avec l'aménagement d'une salle dédiée à notre illustre agenais, Louis Ducos du Hauron.

L'ouverture de nouveaux espaces muséographiques dédiés à la production photographique de Louis Ducos du Hauron au deuxième étage de l'hôtel de Monluc en novembre 2021 a favorisé la réflexion sur la rénovation du musée qui s'est concrétisée par l'écriture du nouveau Projet scientifique et culturel, qui servira de base pour rédiger imaginer sa restructuration.

Il s'agit de restructurer l'ensemble des locaux par la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments, la valorisation du patrimoine architectural des quatre hôtels particuliers, la refonte complète de la scénographie, la création d'un nouvel accueil avec tous les services adaptés et des locaux techniques indispensables dans tout musée moderne avec pour objectif fin 2025

En parallèle, vont débuter dès octobre 2022 les travaux des couvertures et d'assainissement du musée qui se répartiront en quatre phases et qui constituent un préalable nécessaire aux travaux de rénovation.

### CONFIRMER L'ÉGLISE DES JACOBINS COMME LIEU D'EXPOSITION TEMPORAIRE



#### ENGAGEMENT N°13

● PAROLE TENUE

Après le succès rencontré par l'exposition-événement Goya à l'Église des Jacobins, nous confirmerons ce magnifique site comme le lieu d'exposition temporaire de la Ville en y accueillant notamment les expositions du Centre Culturel.

Rattaché au musée en 1991, le site des Jacobins a été confirmé comme cadre des principales expositions temporaires du Musée des beaux-arts de la ville avec l'exposition Goya, génie d'avant-garde. Le maître et son école (novembre 2019-février 2020).

Les collections du musée ou la valorisation de grandes figures artistiques constituent les fils conducteurs de ces propositions. Se sont succédées *Inventer la couleur. Hommage à Louis Ducos du Hauron* (été 2021), avec des œuvres des plus grands photographes coloristes internationaux, *Forest Art Project* (janvier-mars 2022) sur l'engagement des artistes pour la replantation des forêts primaires autour de Francis Hallé, et, en ce moment, *L'heure magique d'Inès Longevial* (été 2022), occasion de mettre en lumière le travail de cette jeune artiste agenaise dont les autoportraits incandescents et vitaminés s'arrachent à travers le monde.

L'église des Jacobins va accueillir notamment entre 2023 et 2026 le Salon d'art, une célébration sur les trente ans des Fonds régionaux d'art contemporain, une exposition sur l'âge d'or d'Agen, le Siècle des Lumières, fin 2025.

Retrouvez les dernière expositions sur le site du musée.



### CRÉER UNE 3<sup>ÈME</sup> SALLE DE CINÉMA "ART ET ESSAI" AU STUDIO FERRY



#### ENGAGEMENT N°14

● EN COURS

Aujourd'hui, les Montreurs d'Images accueillent plus de 60 000 spectateurs chaque année. Au regard de cette réussite, nous créerons une troisième salle au plus tard en 2023.

Après la création d'un groupe de projet intégrant les Montreurs d'Images, gestionnaire du cinéma art et essai du studio Ferry jusqu'en 2025, le projet prévoyant la création d'une 3ème salle de 70 places avance. Le plan de financement est bouclé pour un début des travaux début 2023.

### OFFRIR UN ÉVEIL "MUSIQUE ET DANSE" À TOUS LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES AGENAISES



#### ENGAGEMENT N°15

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de mettre en place des apprentissages "musique et danse" pour les enfants du primaire avec des intervenants spécialisés afin de leur faire découvrir ces disciplines et de créer des passerelles entre nos écoles et notre conservatoire.

En cohérence avec l'engagement de mandat n°15, le conservatoire développe son projet d'interventions musicales et chorégraphiques en milieu scolaire. Ce projet se met en œuvre progressivement depuis la rentrée 2020 avec plusieurs objectifs

- Donner accès à la culture à tous : permettre à tous les enfants de vivre des expériences artistiques en musique comme en danse.
- Favoriser l'apprentissage du respect des règles, du respect de l'autre, favoriser la concentration, la projection dans l'espace, la persévérance, le goût de l'effort. Valoriser les élèves par la pratique d'une discipline artistique, surtout chez les élèves en difficultés.

À ce jour, 1/3 des écoles agenaises bénéficie déjà d'interventions du conservatoire et plus de 700 enfants sont actuellement impliqués dans ce dispositif.

## L'ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE DANS LES ÉCOLES

Proposé par le Conservatoire dans le cadre de son engagement sur l'éveil à la musique et à la danse, les élèves de l'école Joseph-Bara ont travaillé sur le projet d'une chorégraphie de 9 minutes dans le cadre de l'opération culturelle collaborative et ouverte à toutes et tous : "Danse l'Europe".

Mise en place à l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, elle avait pour but de fédérer les citoyens européens autour d'une danse qui rassemble des danseurs de tout âge. Après plusieurs mois d'entraînement, et avec l'aide de la danseuse Noémie Deborde, les jeunes participants ont relevé le défi et présenté leur travail en public le jour de la fête de la musique le 21 juin lors de deux représentations place de la Cathédrale puis place Wilson.

## TRANSFORMER LA MÉDIATHÈQUE EN LIEU DE VIE ET D'ÉTUDE



### ENGAGEMENT N°16

● EN COURS

Nous proposerons une véritable politique publique de développement de la lecture en accompagnant les jeunes en "difficulté de lecture" et en transformant la médiathèque en lieu de vie et d'étude. Concrètement, nous améliorerons les conditions de confort de la salle de lecture (climatisation, élargissement des horaires pour les étudiants...) et d'accès aux journaux et magazines.

Le programme de travail porte sur l'intégration d'un tiers lieu numérique par la redistribution des espaces à l'intérieur de la médiathèque, d'une mise en couleurs pour rendre les espaces dynamiques (mise en lumière et renouvellement de mobilier pour les espaces d'études), et de l'intégration dans l'aile gauche d'associations artistiques ouvrant le site vers une vocation multi culturelle et plurielle. Une proposition d'aménagement d'espaces de vie et de discussion par l'installation d'un coin café et détente est en cours. Ce nouvel espace liant lecture, numérique et éducation artistique devrait être mis en service fin 2023

## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LE SPORT POUR TOUS

## FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS



### ENGAGEMENT N°17

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire nous incite à promouvoir la pratique du sport en plein air par des équipements, des offres d'initiation et d'accompagnement, des transports... Nous assistons à l'émergence de pratiques sportives de loisirs et de plein air. Nous proposerons à la prairie du Pont Canal, une fois par semaine, des initiations et des cours gratuits de différentes disciplines, en partenariat avec les associations sportives. D'autres sites seront envisagés en fonction des pratiques sportives concernées. Nous poursuivrons notre politique en faveur du développement du sport féminin et du sport adapté.

Engagement mis en œuvre dès 2021 dans le contexte de la crise sanitaire du COVID. La municipalité a mis en place "les dimanches de la prairie" tous les dimanches matin de mai à Octobre (hors période estivale) de 10h à 12h. L'opération permet la découverte gratuite de nombreux sports et de nombreux types de pratiques sous la forme d'initiation s'adressant aux enfants, aux familles ou aux adultes qui sont près d'une cinquantaine chaque dimanche. La programmation d'animation vise également à valoriser les associations sportives locales et à encourager la pratique sportive quotidienne dans les clubs. L'édition 2021 ayant rencontré un succès intéressant l'opération est reconduite en 2022 en accès libre de Mai à fin Septembre.

## CRÉATION D'UN "PUMP TRACK" À LA PRAIRIE DU PONT CANAL



### ENGAGEMENT N°18

● PAROLE TENUE

En complément du Skatepark installé sur la Prairie des Iles, nous construirons un "pumptrack" pour BMX, skateboard, rollers ou trottinettes. Le programme de ce parcours, en boucle fermée, reste à déterminer avec les pratiquants des disciplines concernées.

La Ville d'Agen diversifie son offre en matière sportive afin de permettre aux citoyens Agenais d'utiliser un "pumptrack" de 1000 m<sup>2</sup> pour rollers, trottinettes, BMX et skateboard. Ce dernier est divisé en 4 niveaux de difficultés afin de permettre aux familles (piste verte) comme aux plus expérimentés (piste rouge) de trouver un terrain de jeu adapté. À proximité directe du skate park et de la piste cyclable, cet équipement en accès libre vient compléter l'offre de loisirs sportifs urbains.



## DERNIERS COUPS DE PIOCHE POUR LE STADE ARMANDIE

Démarrés en mars 2021, les travaux du Stade Armandie touchent à leur fin. Après la couverture de la tribune Lacroix et la création du pôle associatif, le chantier se concentrait cette année sur l'édification de la nouvelle tribune Ferrasse. Remplaçant l'ancienne tribune métallique construite en 1972, elle permettra d'accroître la capacité d'accueil et de confort des spectateurs, répondant ainsi aux exigences des clubs d'élite du rugby français. La nouvelle tribune Ferrasse, permettra également d'y installer 40 loges et un salon des étoiles pour accueillir des événements.



*L'inauguration du pôle sportif Natalie Thoumas-Gui*

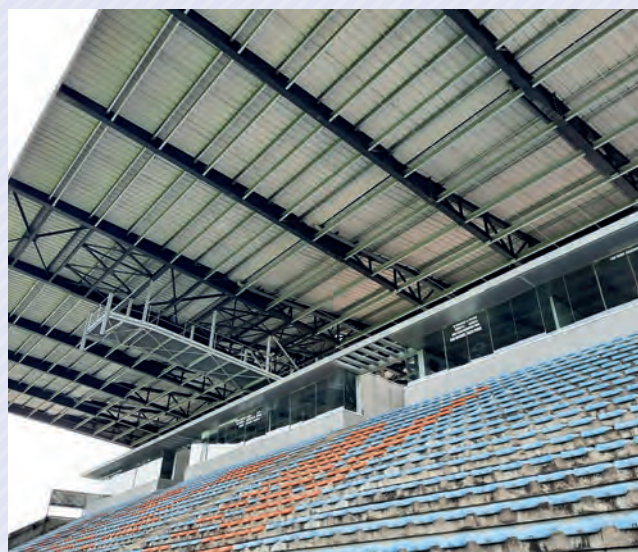
Grâce aux travaux de rénovation, le stade Armandie passera de 9 900 à 10 400 places assises tandis que les joueurs bénéficient déjà de nouveaux espaces de musculation ou de récupération ultra-modernes, financés par la structure professionnelle. Confiés au cabinet d'architecte agénais François de la Serre, les travaux ont été réalisés dans les délais. L'inauguration est prévue le 7 octobre 2022 ! Notez la date sur vos agendas !

### UNE PLAINE DES SPORTS MÉTAMORPHOSÉE

En parallèle des travaux de rénovation du stade, la Ville travaille depuis plusieurs années au réaménagement global de la plaine des sports. Après l'ouverture du nouvel espace sportif Antoine Lomet en 2019, avec ses terrains extérieurs de pétanque ou de " beach ", les sportifs agénais bénéficient depuis le mois d'avril 2022 des équipements

flambants neufs du pôle associatif Natalie Thoumas-Gui. Sur une surface de 1 200 m<sup>2</sup>, le bâtiment abrite une douzaine de vestiaires au rez-de-chaussée, un espace fitness et musculation de 100 m<sup>2</sup> à l'étage, une salle de réunion de 130 m<sup>2</sup> avec office et réserve, 3 terrasses et un espace médical.

Avec la piscine Aquasud, les travaux attendus au SUA Tennis, l'espace sportif Antoine Lomet, les installations modernisées du SUA Football, des terrains extérieurs pour la pratique du basket, le pôle associatif et un stade Armandie rénové, la plaine des sports qui portera le nom de Philippe SELLA, propose une offre cohérente et complémentaire adaptée à tous les publics.



*Les travaux du nouveau stade Armandie seront terminés fin septembre*

## SÉCURISER ET MODERNISER LA PLAINE DES SPORTS D'ARMANDIE. EN FAIRE UN DES LIEUX FAVORIS DE VIE DES AGENAIS



### ENGAGEMENT N°19

● PAROLE TENUE

Nous mettrons aux normes le Stade Armandie et nous moderniserons la plaine des sports pour apporter aux joueurs et aux amateurs de rugby agenais, sécurité et confort. Pour cela, nous couvrirons la tribune Lacroix, nous construirons une nouvelle tribune Ferrasse accessible, sûre et confortable. Enfin, nous construirons de nouveaux vestiaires associatifs à proximité de Rabal qui seront mis à disposition de l'association SUA Rugby et de tous les clubs environnants (Athlétisme, Pelote...). Parallèlement, nous faciliterons la construction d'un hôtel sur l'emplacement de la "Butte à Bébert".

Le stade Armandie "nouvelle version 2022", c'est fait ! Le pôle sportif "Natalie Thoumas-Gui" et ses vestiaires flambant neufs sont désormais fonctionnels et accueillent les associations. L'inauguration a eu lieu le 6 avril 2022. La conciergerie destinée au grand public sera quant à elle opérationnelle dès le 2 mai avec des réservations possibles via le site de la Ville. Le stade flambant neuf et sa nouvelle tribune Ferrasse sera inauguré le 7 octobre prochain. Enfin, le projet d'hôtel sur la butte à Bébert, qui devait être porté par des investisseurs privés, n'est plus d'actualité à ce jour.

## RÉORGANISER ET MODERNISER LES INSTALLATIONS DES SUA TENNIS, FOOTBALL ET ATHLÉTISME



### ENGAGEMENT N°20

● EN COURS

Nous réinstallerons de manière cohérente avec le projet de la Plaine des Sports, le SUA Athlétisme, le SUA Tennis et le SUA Foot. Le SUA Football, premier club agenais en nombre de licenciés, doit bénéficier d'installations (terrains, tribune..) qui lui permettent d'accueillir ses licenciés dans de bonnes conditions.

La mise en service du pôle sportif "Natalie Thoumas Gui" pour 2,5M€ au cœur de la Plaine des Sports permet d'accompagner les clubs Agenais dans leur développement et la recherche de la haute performance avec ses espaces de réunion, médicaux et de musculation.

L'année 2022 a également été marquée par des travaux de rénovation importants du secteur Football avec la réhabilitation du terrain synthétique, la création d'un espace de futsal et le déplacement d'un terrain de basket. Ce projet de 850K€ permet au SUA Football de disposer d'un outil adapté et contribuant à renforcer son projet sportif. Ces opérations ont permis une modernisation et une requalification des espaces. Les opérations complémentaires de réaménagement de Rabal pour les clubs d'athlétisme sont prévues en 2023 et s'organiseront autour d'une réhabilitation des espaces intérieurs de la tribune Rabal. Le secteur Tennis sera également réhabilité en 2023/2024 en concertation avec le club.

## TRANSFÉRER L'ACTIVITÉ DU CANOË KAYAK À PASSELIGNE



### ENGAGEMENT N°21

● À VENIR

En partenariat avec le club, nous transférerons les installations du Canoë Kayak (vestiaires et stockage des bateaux) sur le Parc de Passeligne et démolirons les installations actuelles pour embellir le site du Canal et du coteau de l'Ermitage.

Ce projet, reporté pour l'année 2023, vise à relocaliser le club de Canoë Kayak, actuellement basé sur le canal au niveau du pont de Courpian, sur le site de Passeligne et offrir un espace de pratique plus adapté et sécurisé. Le projet prévoit l'implantation du club de Kayak et de Paddle dans la zone du grand lac et constituera un pôle de développement des sports nautiques sur le territoire en vue de favoriser l'accueil et la pratique des plus jeunes notamment.

## DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LES JO

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques de Paris 2024, la Ville d'Agen a obtenu le label "Terre de Jeux 2024".

Ce titre offre la possibilité à plusieurs Agenais de participer, en tant que bénévole, à cette grande aventure humaine et sportive. La Ville va donc lancer une campagne de recrutement en janvier 2023.

Elle prendra en charge, après une sélection des différentes candidatures, la formation des candidats retenus aux valeurs de l'olympisme, les impliquera sur les événements Terre de Jeux 2024 et les accompagnera jusqu'à leur mission de volontariat.

20  
TERRE  
DE JEUX  
24



## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SANTÉ POUR TOUS

### CRÉER UNE MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE

V A

#### ENGAGEMENT N°22

● EN COURS

La crise sanitaire impose de revoir les pratiques en matière de consultation et notamment de développer la télé-médecine. Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons à l'Agglomération la création d'une maison de santé, en centre-ville, dans un lieu facile d'accès, moderne et équipé regroupant des professionnels tels que médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes. Nous proposerons qu'elle devienne un site pilote pour la téléconsultation de spécialistes. Il conviendra aussi de promouvoir les associations d'éducation thérapeutique en les aidant à s'y implanter.

Afin de répondre au besoin des agenais en matière d'offre médicale, la ville d'Agen accompagne le projet de création d'une Maison de Santé Pluri professionnelle en centre-ville qui verra le jour à l'automne sur le boulevard de la République (cf article ci-contre). En attendant, une version plus réduite avec 2 médecins vient d'ouvrir ses portes fin juin.

### ENCOURAGER LES "PREMIERS SECOURS" D'URGENCE PAR LES CITOYENS

V

#### ENGAGEMENT N°23

● À VENIR

En lien avec les associations et les conseils de quartier, nous encouragerons la formation des citoyens aux "premiers soins d'urgence" et le renforcement du maillage des défibrillateurs sur la ville.

Les premiers contacts avec les associations et les acteurs de la formation sur les premiers secours ont été réalisés, un groupe projet opérationnel devrait voir le jour dans les semaines à venir. Des formations seront dispensées aux citoyens pour leur permettre d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc.

## UN CENTRE DE SANTÉ EN CENTRE-VILLE

Dans un contexte de désertification médicale qui touche autant les territoires ruraux que les centres urbains, la ville d'Agen innove en accompagnant l'ouverture, dans les prochaines semaines, d'un espace de santé de 600 m<sup>2</sup> en centre-ville. Créé après une belle collaboration entre les élus de la ville et le groupe Sagéo, spécialisé dans la création d'espaces de santé pluridisciplinaires, le centre de santé accueillera 5 cabinets de médecins généralistes, une sage-femme avec une salle de monitoring, un audioprothésiste équipé d'une cabine pour des contrôles et de la prévention, un vaste espace de prévention du maintien à domicile, un "atelier de la marche" avec des kinés, des salles de prélèvement pour analyses, un espace dédié à la radiologie, pouvant réaliser aussi des échographies et des radios.

En attendant l'ouverture prévue cet automne, le centre de santé dans une version "réduite" accueille déjà ses premiers patients au 151 boulevard de la République grâce à la présence de deux médecins généralistes et d'une infirmière.

Avec ce grand espace de santé pluridisciplinaire qui sera installé boulevard de la République, la ville répond à une forte attente de ses habitants et pallie le départ en retraite de plusieurs médecins généralistes.



## AGEN VILLE PROPRE : AUX ACTES CITOYENS

### MODIFIER PROGRESSIVEMENT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN CŒUR DE VILLE

V A

#### ENGAGEMENT N°24

● EN COURS

Nous proposerons de basculer progressivement le mode de collecte actuel des sacs en porte à porte du centre-ville au profit de points d'apports volontaires et de conteneurs enterrés. Ce système, dont l'expérimentation a été conduite dans le quartier Jasmin-Les Iles (14), offre une plus grande souplesse aux habitants. Ce nouveau mode de collecte permettra également de réduire les dépôts sauvages et ainsi d'améliorer la propreté générale de la ville. En parallèle, nous proposerons à l'Agglomération d'étudier et de mettre en place un nouveau système de collecte et de valorisation des encombrants. La crise sanitaire a développé le volume des déchets domestiques par le renforcement du temps de présence à domicile. Une action en faveur du traitement des biodéchets sera initiée sur la base du déploiement des composteurs individuels ou collectifs.

Après une expérimentation réussie sur le quartier 14, qui verra la pérennisation de ce système et l'installation de containers enterrés rue de Iles, rue Péristyle du Gravier et contre-allée avenue du Général De Gaulle, la décision a été prise de déployer les Points d'Apports Volontaires sur d'autres secteurs identifiés. Les associations de quartier concernées et les services de l'agglomération d'Agen ont repéré les lieux possibles d'implantation dans l'espace public. Les études afin de vérifier la faisabilité technique sont en cours.

## LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS



### ENGAGEMENT N°25

● EN COURS

Nous développerons de nouvelles procédures (brigade en civil, recours à la vidéoprotection...) pour prendre en flagrant-délit et sanctionner les auteurs d'incivilités (déjections canines, mégots...).

En 2021, la Ville d'Agen a assermenté un agent de brigade supplémentaire montant l'effectif à 4 agents assermentés. Des opérations ciblées de verbalisation de propriétaires de chiens indéliques ont été menées avec succès sur des points noirs identifiés. Par ailleurs, la vidéo verbalisation a été renforcée quand l'appel aux agents sur le terrain n'était pas possible.

## INVESTIR MASSIVEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS DE PROPRETÉ URBAINE



### ENGAGEMENT N°26

● À VENIR

Nous renforcerons nos équipes propreté et nous ferons un effort d'investissement en équipements spécifiques de propreté urbaine nouvelle génération (Glutton, nettoyeuse haute-pression...) propres et silencieux.

Une réorganisation globale de notre politique publique de propreté est en cours. Avec la création d'une nouvelle direction de la sécurité et de la salubrité, l'ensemble des procédures vont être revues pour renforcer l'efficacité du service rendu aux agenis.

## SENSIBILISER LES AGENAIS À LA PROPRETÉ DES LIEUX PUBLICS



### ENGAGEMENT N°27

● EN COURS

Nous engagerons auprès des Agenais un gros effort de communication et de sensibilisation au respect de la propreté des lieux publics.

La Ville d'Agen va déployer 180 corbeilles de rues "bi-flux" permettant le tri des emballages sur la voie publique. Le quai Georges Leygues en est équipé. Le centre-ville sera équipé en 2022. Parallèlement, nous allons déployer des actions envers les fumeurs et les bars / restaurants en faveur d'une gestion et d'une valorisation des mégots de cigarettes en partenariat avec ALCOME dont la mission est de réduire la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

## VIVRE ENSEMBLE EN SÉCURITÉ

### RENFORCER LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE



#### ENGAGEMENT N°28

● PAROLE TENUE

Nous recruterons 4 nouveaux policiers municipaux. L'effectif de la Police Municipale passera de 23 à 27 personnes. Ces recrutements permettront la création d'une brigade piétonne dédiée au centre-ville et aux incivilités. Nous étendrons les plages horaires de présence notamment en soirée (19h-21h) et le dimanche matin.

En 2021, cet objectif a été atteint puisque le nombre de policiers municipaux présents sur la voie publique est passé de 23 à 27.

### RENFORCER LA VIDÉO-PROTECTION



#### ENGAGEMENT N°29

● PAROLE TENUE

Nous continuerons à augmenter le nombre de caméras sur le rythme actuel (4 à 5 par an) ainsi que le nombre d'opérateurs de surveillance et les moyens d'intervention sur le terrain afin de renforcer l'efficacité de ce dispositif.

L'engagement 29 sur le renforcement de la vidéo-protection est atteint dès 2022 concernant le nombre de caméras installées sur la ville. Nous sommes passés de 71 caméras installées sur la voie publique en 2020 à 91 caméras actuellement. Parmi ces caméras, certaines ont la particularité de procéder à la capture des plaques d'immatriculation des véhicules et ce, de jour comme de nuit.

## LA VIDÉO POUR LUTTER CONTRE LE STATIONNEMENT GÊNANT EN VILLE

Déjà utilisées dans le cadre de la politique de sécurité publique, les 90 caméras de vidéo-protection présentes en centre-ville contribuent aussi à lutter contre les infractions liées au stationnement gênant.

Face au nombre important d'infractions au stationnement constatées par les habitants du centre-ville (véhicules mal garés en double-file, sur les trottoirs ou passages piétons...), la police municipale peut désormais utiliser la technologie de la " vidéo-verbalisation " et prendre ainsi en photo les infractions pour rédiger les procès-verbaux.

Pour rappel, les contrevenants risquent jusqu'à 135 euros € pour stationnement gênant.



## UTILISER LA VIDÉO-VERBALISATION POUR LE STATIONNEMENT GÊNANT



### ENGAGEMENT N°30

● EN COURS

Nous utiliserons notre système de vidéo-protection pour verbaliser le stationnement gênant sur les trottoirs et le stationnement illicite sur les places "handicapées".

En 2021, 1 130 infractions concernant le stationnement ont été réprimées au moyen de la vidéo-verbalisation. Depuis le début de l'année 2022, 158 procès-verbaux ont été dressés par ce même moyen. La vidéo-verbalisation a également permis de sanctionner les auteurs d'infractions au code de la Route dont celles liées à des actes de rodéo urbain.

## SÉCURISER LE QUARTIER "GRAVIER-LES ILES"



### ENGAGEMENT N°31

● EN COURS

Le quartier "Gravier-les Iles" est le lieu de la vie nocturne agenaise. Il accueille chaque fin de semaine de nombreux jeunes et noctambules. En lien avec les habitants du quartier, nous proposerons des aménagements permettant de séparer les flux piétons de la circulation automobile et de sécuriser davantage les traversées piétonnes de l'avenue du Général de Gaulle.

La sécurisation de la voie desservant la contre-allée située entre la Place Jasmin et le péristyle du Gravier est à l'étude. L'objectif est de piétonner cette voie à l'aide de bornes rétractables pour sécuriser les terrasses des établissements tout en maintenant un accès à la rue Cale-Abadie. Les travaux devraient débuter fin d'année 2023.

## LE VIVRE-ENSEMBLE ET NOS ENFANTS

### ACCÉLÉRER LE PLAN "ÉCOLE NUMÉRIQUE"



#### ENGAGEMENT N°32

● EN COURS

Nous accélérerons la transition numérique engagée dans les écoles agenaises en tirant les leçons des changements induits par la crise sanitaire. Celle-ci nous amène à repenser l'évolution et la continuité de l'environnement numérique de travail pour les enseignants comme pour les élèves afin de se préparer à toute nouvelle situation de confinement. Nous identifierons les besoins avec l'Éducation Nationale et les familles et acquerrons les équipements et matériels numériques nécessaires. Nous prendrons également en compte l'accompagnement des usages. En accord avec l'Éducation Nationale, nous proposerons des ateliers d'initiation au codage et de prévention aux dangers du numérique pour les CM1-CM2.

L'équipement Numérique des écoles agenaises se poursuit par le déploiement d'un socle numérique de base, en termes de matériel et réseaux informatiques, adapté aux usages et aux besoins scolaires tout en proposant l'accompagnement et la prise en main de ces matériels et ressources. La priorité de la ville d'Agen est également de proposer des connexions Internet stables et de qualité, via la fibre : 90% des écoles élémentaires et 80% des écoles maternelles sont raccordées. L'installation des vidéos projecteurs (ou VP) est également une priorité avec 97,5% des écoles élémentaires équipées et 75,15% des écoles maternelles équipées en adéquation avec les besoins et usages des équipes pédagogiques.

### NOUVELLE ÉCOLE LANGEVIN SUR LE TERRAIN MATHIEU : DÉTERMINATION INTACTE



#### ENGAGEMENT N°33

● EN COURS

En liaison avec les services de l'État, nous poursuivons les démarches administratives pour mettre à jour le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Masse-Laurendane. Si cette démarche aboutit, comme nous l'espérons, à la constructibilité du terrain Mathieu, nous relancerons immédiatement le projet de nouvelle école Paul Langevin sur ce terrain.

L'État attend l'approbation du règlement d'eau porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Masse et de la Laurendane pour demander à la préfecture de prendre l'arrêté de prescription du Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Une première version du règlement d'eau a été présenté par le syndicat aux services de l'Etat début Janvier 2022. Conjointement à cette démarche, la ville d'Agen a adressé un courrier demandant la modification de la constructibilité du Parc Mathieu où est envisagé la future École Paul Langevin.

### CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE



#### ENGAGEMENT N°34

● À VENIR

La cuisine centrale actuelle devient vétuste. Il nous faut investir dans des installations conformes aux nouvelles normes sanitaires mais aussi écologiques (approvisionnements locaux et, si possible, circuits courts). La mise en service d'une nouvelle cuisine centrale doit garantir à nos écoliers et aux autres usagers (portage de repas à domicile, restaurant social, partenaires) des repas de haute qualité nutritionnelle et environnementale à un coût maîtrisé.

La future cuisine centrale ayant été déclaré "d'intérêt communautaire", ce projet est dorénavant porté par l'Agglomération d'Agen. Un groupe projet associant différentes communes ayant recours au service de la cuisine centrale a été constitué. Il a pour objectif afin de définir les priorités en matière de qualité de restauration collective sur le plan nutritionnel et environnemental dont découleront les caractéristiques de la cuisine centrale à construire. L'Agglomération d'Agen désignera un délégué chargé de construire et gérer la future cuisine centrale qui devra être opérationnelle pour janvier 2025.

## FAIRE DE NOS ÉCOLES LES AMBASSADEURS DU "BIEN MANGER" LOCAL



### ENGAGEMENT N°35

● EN COURS

Parce que nous soutenons les agriculteurs de notre département, que nous respectons leur travail et que nous savons que ce qu'ils produisent est bon pour nos enfants, nous accentuerons le travail déjà engagé lors des précédents mandats pour accroître la part des achats faits chez eux (circuits courts). Nous initierons un parcours du "Champ à l'assiette" en mobilisant les acteurs locaux (producteurs, cuisiniers, biologistes...). Nous engagerons le remplacement de tous les contenants plastiques par des contenants inox dans les cantines scolaires.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la loi Egalim impose 50% de produits durables ou labellisés dont 20% de produits bio. En ce qui concerne la cuisine centrale d'Agen et malgré la crise sanitaire qui a quelque peu perturbé l'organisation habituelle de notre prestataire, 30 % des approvisionnements de la restauration scolaire correspondent à des produits bio et 32% des produits locaux. Par ailleurs, un travail est mené avec la Chambre d'Agriculture pour qu'elle référence davantage de producteurs locaux afin d'augmenter la part des approvisionnements en circuit court pour les produits bio. Enfin, anticipant la reconstruction de la cuisine centrale qui permettra de mettre en place un service avec des bacs inox, la Ville renouvelle depuis 2020 le matériel des offices (Four de remise en température, armoire froide et lave-vaisselle) pour qu'il soit adapté à ces nouveaux contenants.

## FAIRE DE NOS ÉCOLES DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



### ENGAGEMENT N°36

● EN COURS

Nous sensibiliserons les enfants aux questions environnementales et climatiques (mobilisation d'intervenants, découvertes de terrain...). Nous travaillerons avec les enfants et les enseignants à une sensibilisation au gaspillage alimentaire et à une meilleure gestion des déchets.

La ville d'Agen a pour ambition de faire de nos écoles des acteurs de la transition écologique via plusieurs actions. Cela consiste à travailler en partenariat avec les écoles en intégrant les projets de mandat tels que la transition écologique, en sensibilisant les enfants aux questions environnementales et climatiques avec des intervenants, en s'appuyant également sur des actions mises en place sur les temps de restauration afin de limiter le gaspillage alimentaire en lien avec notre prestataire Elixor, en effet, les enfants pèsent les aliments non consommés et sont ainsi incités à adapter le contenu de leur assiette à leur appétit, mais également par la mise en ligne d'un profil restauration pour leurs enfants.

## FAIRE VIVRE UN JARDIN PÉDAGOGIQUE DANS CHAQUE ÉCOLE



### ENGAGEMENT N°37

● EN COURS

En lien avec la communauté enseignante, nous proposerons de créer et de faire vivre, dans nos écoles et nos centres de loisirs, des jardins pédagogiques mettant en avant les saveurs et les senteurs ainsi que des hôtels à insectes et gîtes hivernaux.

La ville d'Agen s'inscrit dans une démarche de rénovation des cours d'école, levier important pour répondre au défi climatique en s'inspirant des cours oasis. Une démarche de co-conception entamée dès la rentrée 2021 afin de répondre aux problématiques de réchauffement climatique. L'objectif est d'augmenter la végétalisation des cours d'école en créant des îlots de fraîcheur et de verdure, d'utiliser des revêtements de sols perméables et des matériaux plus écologiques tout en créant des espaces partagés adaptés aux besoins et usages exprimés par les enfants et les adultes. Trois cours d'écoles maternelles sont en projet de réaménagement pour la rentrée scolaire 2022 (Sentini, La Goulfie et Sembel).

## LES JEUNES AGENAIS DÉFIENT LE MAIRE AU JEU D'ÉCHECS

Agen, qui accueille chaque année les championnats de France d'échecs jeunes avec la FFE, renforce son engagement pour le développement de la pratique des échecs dans les écoles.

Ainsi, douze classes de trois écoles de la ville (Joseph Bara, Elisée Reclus et Sembel) jouent avec le maire une partie majoritaire d'échecs. Concrètement, les élèves et le maire jouent un coup par semaine pendant plusieurs mois. Aidés par leurs professeurs, les élèves apprennent ainsi de manière ludique la concentration et la prise de décision.

Formidable outil pédagogique favorisant la concentration, mais aussi le respect des règles et la réflexion en équipe, la partie majoritaire constitue un support d'apprentissage de la vie en groupe et de ses règles : les élèves doivent s'écouter et se mettre d'accord sur la stratégie à adopter en suivant l'idée majoritaire.

Cette expérience permet aux jeunes participants de pratiquer les règles démocratiques essentielles à une société libre. Toutes ces initiatives et l'engouement des Agenais pour les échecs confirment le statut d'Agen comme "Ville amie du jeu d'échecs" en France.



Lancement de la partie majoritaire en janvier 2022 à la Mairie d'Agen

# RELEVER LE DÉFI CITOYEN

## VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MUNICIPALE

### DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



#### ENGAGEMENT N°38

● EN COURS

Nous développerons des outils permettant à la fois d'entretenir un échange permanent sous des formes variées avec les Agenais (consultation, vote en ligne, sondages...) et de leur fournir des informations accessibles et transparentes (Open Data, bilan d'activité...) afin de créer une relation permanente de confiance entre les citoyens et leurs représentants élus. Nous aurons la volonté d'associer les jeunes par des formes de consultations innovantes.

Consultation, concertation, co-construction, la Ville a développé de nombreux outils pour associer les agenais aux décisions prises. Après la place Jasmin, une vaste concertation autour de l'aménagement de la Place Fallières (Place de la Prefecture) est en cours auprès des riverains et des usagers.

Les consultations auprès des citoyens se multiplient comme dernièrement pour le choix du nom du pôle sportif Natalie Thoumas-Gui ou celui des quartiers pour lesquels de nombreuses propositions sont émises par les Agenais.

### OUVRIR LES COMMISSIONS MUNICIPALES À L'EXPERTISE CITOYENNE



#### ENGAGEMENT N°39

● PAROLE TENUE

Nous transformerons les commissions municipales en commissions extra-municipales reprenant les lignes forces du projet municipal composées à parité d'élus et de personnalités qualifiées.

Le conseil municipal du 6 juillet 2020 a entériné la transformation des commissions municipales en commissions extra-municipales. Leur composition a été revue et intègre à parité des élus (majorité et opposition) et de personnalités qualifiées avec l'objectif de donner à chaque adjoint la liberté d'organiser son travail (accueil et audition de personnes qualifiées, évocation de sujets généraux ou d'actualité, etc...).

11 commissions extra-municipales sont désormais au travail sur les thématiques suivantes : défi de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, défi citoyen, défi de la transition écologique, défi des nouvelles mobilités, défi du numérique, défi Économique, vie municipale, sport, culture, santé et éducation-enfance.

### PROMOUVOIR LES EXPÉRIMENTATIONS ET LES APPELS À PROJETS



#### ENGAGEMENT N°40

● EN COURS

Nous augmenterons significativement la part budgétaire consacrée aux appels à projets et à expériences tout au long du mandat. Nous aiderons les associations à diversifier leurs sources de financement (fondations, fonds privés, financement participatif...).

Doté de 20 000 €, l'appel à projet Culture associant les conseils de quartiers et les associations culturelles de la Ville connaît chaque année un vif succès. Dans le cadre de l'expérimentation Urbact, le plan d'actions pour 2023 prévoit la mise en place d'un budget participatif dédié aux projets citoyens afin de favoriser les expérimentations et les projets citoyens.

## RENFORCER LES CONSEILS DE QUARTIER

### ORGANISER LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DES QUARTIERS ET DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



#### ENGAGEMENT N°41

● PAROLE TENUE

La mise en place des Conseils de Quartier au suffrage universel a été unanimement reconnue nationalement comme une avancée démocratique qui a permis une meilleure prise en compte des attentes des Agenais dans leur vie quotidienne. Afin de rester une ville innovante dans ce domaine, nous organiserons les États Généraux des quartiers au 2ème trimestre 2020 avec toutes les parties prenantes.

Les États Généraux des quartiers se sont tenus le 24 octobre 2020 à la rotonde du Stadium. L'objectif était d'échanger avec les conseillers de quartier, les élus et les citoyens sur le devenir de notre gouvernance de quartier. Une vingtaine d'actions concrètes ont émergé et sont pour certaines déjà mises en œuvre (réactualisation des statuts des associations de quartier, création d'une charte des conseillers de quartier ...). Un grand nombre d'autres projets encore en cours (séminaire des présidents, identification des locaux, donner un nom durable aux quartiers, nomination d'élus référents...).

## AGEN, CHEF DE FILE DU PROGRAMME EUROPÉEN URBACT

Lancé en 2002, Urbact est un programme de coopération territoriale européen visant à encourager le développement urbain intégré et durable dans les villes des États membres de l'Union européenne, de Norvège et de Suisse. Ce réseau travaille également sur les questions de démocratie participative et expérimente de nouvelles méthodes afin de repenser la place du citoyen dans la gouvernance à l'échelle locale autour d'une idée forte : il faut partager pour apprendre les uns des autres.

Pour sa première candidature, la Ville d'Agen, a été retenue en juin 2019 sur la thématique de la citoyenneté autour du réseau "Active Citizens", qui vise à trouver un équilibre entre la démocratie représentative et la démocratie participative. Désignée chef de file, la Ville d'Agen forme le réseau Active Citizens avec 7 villes partenaires européennes, de petites et moyennes tailles : Bistrița en Roumanie, Cento en Italie, Dinslaken en Allemagne, Hradec Králové en République Tchèque, Saint-Quentin en France, Santa Maria da Feira au Portugal et Tartu Vaal en Estonie.

Chaque ville du réseau travaille à la fois à l'échelle internationale, mais aussi au niveau local où 4 défis ont été déterminés avec le groupe Active Citizens Agen :

1. Développer une culture de participation.
2. Élargir et diversifier les citoyens actifs.
3. Combler le fossé entre les élus et les citoyens.
4. Co-décider de l'allocation du budget public.

L'objectif final du projet est de produire un document que d'autres villes européennes pourront s'approprier et utiliser pour mettre en place une démarche de démocratie participative. L'ensemble des expérimentations sont réalisées dans les 8 villes partenaires et feront l'objet d'analyse et de conclusions avec l'Expert, permettant ainsi de rédiger le Plan d'Action Intégré qui sera présenté en Conseil Municipal en septembre.

Retrouvez plus d'informations sur Urbact et Active Citizen sur le site [agen.fr](http://agen.fr)



Les jeunes citoyens des villes partenaires d'Agen dans le projet URBACT réunis en Salle des Illustres de l'Hôtel de Ville en juin 2022

## ÉLIRE LES CONSEILLERS DE QUARTIER AU SUFFRAGE UNIVERSEL



### ENGAGEMENT N°42

● PAROLE TENUE

Nous organiserons, au 1er trimestre 2021, les élections pour les Conseils de Quartier au suffrage universel en l'ouvrant pour la première fois au vote électronique.

Malgré un report des élections en raison de la crise sanitaire, 207 conseillers de quartier ont été renouvelés en février dernier. Grâce à la mise en place du vote par correspondance et du vote en ligne, le taux de participation a atteint 22,20%, une belle reconnaissance pour les conseillers qui s'impliquent au quotidien pour améliorer le cadre de vie de leur quartier.

## FAIRE DES CONSEILS DE QUARTIER DE VÉRITABLES ANIMATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



### ENGAGEMENT N°43

● EN COURS

Nous croyons à la mobilisation citoyenne sur la transition environnementale et sur la lutte contre l'isolement. Pour cette raison, nous proposerons aux Etats Généraux d'encourager des initiatives citoyennes dans ces domaines : composteurs collectifs, quartier "zéro mégot", permis de végétaliser, jardins partagés... Pour ce faire, nous affecterons une nouvelle enveloppe budgétaire significative à chaque quartier pour ce genre d'initiatives. Elles seront contractualisées avec la Ville lors de la signature des Contrats de quartier.

Après avoir sensibilisé les conseillers de quartiers aux enjeux écologiques, une enveloppe budgétaire spécifique aux conseils de quartier permettra de financer les initiatives en matière de transition écologique.

Pour cette année, sont prévus l'implantation de nichoirs à chauve-souris, la plantation d'arbres et d'arbres fruitiers, des engazonnements, une signalétique pour dénommer les arbres et de la végétalisation à l'entrée de certaines voies de circulation. Au vu de la spécificité de la thématique, le projet sur l'isolement social a été transféré au centre communal d'action sociale.

## AUX ACTES, CITOYENS !

## INSTAURER "UNE JOURNÉE CITOYENNE POUR AGEN"



### ENGAGEMENT N°44

● À VENIR

Nous mettrons en place chaque année "une journée citoyenne pour Agen". Nous appellerons les Agenais à participer bénévolement à la mise en œuvre de projets innovants proposés par les citoyens eux-mêmes et facilités par les services municipaux.

Les premières réunions de travail ont permis de définir les objectifs et le déroulement de cette journée dont la première édition aura lieu au printemps 2023.

## ADOPTER UNE "CHARTRE DE LA CITOYENNETÉ AGENAISE"



### ENGAGEMENT N°45

● À VENIR

Nous engagerons un plan d'ensemble "Aux actes, citoyens !" associant les citoyens, les agents de l'administration commune et les élus pour construire une gouvernance dans le respect et la transparence. Cette démarche globale doit permettre de rédiger une Charte de la Citoyenneté Agenaise au cours du mandat favorisant la fraternité, l'éducation, la responsabilité et l'engagement mutuel dans la durée.

Le modèle de gouvernance de la ville d'Agen s'est construit dans le respect et la transparence. Aujourd'hui cette démarche nous permet d'aborder la rédaction d'une charte de la citoyenneté. Celle-ci favorisera le civisme, la solidarité et le vivre-ensemble.

## MODULER LE RÉGIME DE SUBVENTIONS EN FONCTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DE NOS PARTENAIRES



### ENGAGEMENT N°46

● À VENIR

Nous généraliserons la mise en place de conventions avec nos associations et nous modulerons le soutien de la ville en fonction de leur participation aux engagements citoyens.

À l'image de ce qui a été fait avec succès auprès des associations sportives (valorisation du sport féminin, de personnes porteuses de handicap...), la ville souhaite moduler les subventions en intégrant des critères d'engagement citoyen. Un nouveau règlement sera mis en place pour 2023.

À noter que les associations soutenues par la Ville d'Agen sont déjà soumises à la signature du "contrat d'engagement républicain" qui les engage à respecter les lois et des symboles de la République, la liberté de conscience, l'égalité et non-discrimination, ou encore la fraternité et la prévention de la violence.

## ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE



### ENGAGEMENT N°47

● À VENIR

À l'instar des labels déjà obtenus par Agen (Ville fleurie, ville internet, ville active et sportive, ville amie des enfants) nous candidaterons au Label Européen d'excellence en matière de gouvernance "ELoGE".

Notre programme en matière de démocratie participative a connu une avancée avec l'adoption du plan d'actions intégré du programme Urbact et l'organisation des états généraux des conseils de quartier. Nous instruirons un dossier de candidature afin d'être lauréat du label Européen d'excellence en matière de gouvernance ELoGE.

# cliink

Le tri du verre

## RÉCOMPENSÉ !



- 1 TRIEZ**
- 2 ACTIVEZ**  
Cliink devant la borne
- 3 JETEZ**  
vos contenants en verre
- 4 GAGNEZ**  
des cadeaux !



Téléchargez  
l'Application Cliink ® !



+ d'infos :

N°Vert 0 800 77 00 47

[www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)



# RELEVER LE DÉFI

## DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### AGEN, VILLE NATURE

*La nature en ville est indispensable pour faire face aux défis environnementaux que sont le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité. C'est un objectif ambitieux mais réalisable, qui fera d'Agen une ville plus verte, plus nature, plus fraîche, et donc plus agréable pour la population.*

### PLANTER 5 000 ARBRES ET ARBUSTES SUR LA VILLE



#### ENGAGEMENT N°48

● EN COURS

Nous planterons 5 000 arbres et arbustes de plus, dans les espaces publics, dans les quartiers, les écoles ainsi que sur les nombreux délaissés de terre. Cet effort sans précédent nous permettra de doubler le parc actuel et d'augmenter significativement la surface végétale globale. Un effort particulier sera fait sur la réserve foncière que représente le plateau de l'Ermitage (80 hectares non constructibles).

En 2022, 245 arbres et arbustes ont été plantés dans 2 micro-forêts avenue d'Italie et rue de Santarem, sur la cour arrière de l'hôtel de ville, sur l'avenue Schuman dans l'éco-quartier ou encore 4 micocouliers sur la place des Laitiers... Ainsi depuis le début du mandat, 1 264 arbres et arbustes ont été plantés sur la ville.

En ce qui concerne le plateau de l'Ermitage, la Ville a poursuivi les acquisitions foncières (3,7 hectares) et a lancé les études amont du futur parc naturel de l'Ermitage

### TRANSFORMER LA PLACE FALLIÈRES EN VÉRITABLE PARC URBAIN



#### ENGAGEMENT N°49

● EN COURS

Plutôt minérale, la place Armand Fallières se développe sur une surface de 11 000 m<sup>2</sup>. Actuellement revêtue sur plus de 75% de sa surface de gravier, elle est composée de plusieurs arbres majestueux et abrite notre monument aux morts. Nous créerons ainsi un nouveau parc urbain, sur le modèle du jardin Jayan, nouvel îlot de verdure et de fraîcheur en cœur de ville, tout en conservant sa vocation mémorielle.

Le réaménagement de la Place Fallières est en cours. Une vaste concertation est en cours avec toutes les parties prenantes (riverains, usagers, conseils de quartiers, administrations, jeunes...) est menée pour appréhender tous les volets de ce projet complexe. En effet, la place Fallières est un nœud de circulation important avec plus de 400 bus par jour. Les premières pistes laissent apparaître la création d'un parvis devant la médiathèque entraînant la fermeture de la voie nord. Ainsi, afin d'évaluer les conséquences de ce projet sur la circulation, une expérimentation sera lancée fin août pour quelques semaines.

### CRÉER DE NOUVEAUX JARDINS URBAINS



#### ENGAGEMENT N°50

● À VENIR

Afin de rafraîchir et d'humidifier l'atmosphère et de développer des îlots de fraîcheur, nous créerons, au gré des opportunités foncières, de nouveaux jardins urbains comme celui récemment réalisé rue des Augustins. La création de ces jardins urbains, véritables espaces publics, permettra à la fois de conserver le lien social tout en aménageant des lieux où la distance physique peut être respectée.

Après la création de la placette des Augustins lors de l'année 2020, la réhabilitation complète du jardin de la cour intérieure de l'hôtel de ville a été réalisé en début d'année 2022, avec notamment la réhabilitation de la fontaine et la plantation de plantes grimpantes, d'arbustes et de 7 arbres.

### RAFRAÎCHIR LA VILLE EN ÉTÉ



#### ENGAGEMENT N°51

● EN COURS

Les freins à la mobilité pour de nombreux Agenais (notamment les précaires et les seniors) rendent nécessaire l'accélération du rafraîchissement de la ville. Fort du succès des brumisateurs installés boulevard de la République, nous ferons du rafraîchissement du cœur de ville une priorité, en installant plus de fontaines, en favorisant sur la voie publique l'utilisation de matériaux qui laissent s'infiltrer l'eau dans le sol, en engageant des travaux de récupération de l'eau de pluie pour la réutiliser l'été lorsque le besoin de fraîcheur est le plus important.

Tous les projets d'aménagements urbains mis en œuvre sur la ville sont désormais évalués au travers d'un score ICU (îlot de chaleur urbain) et de l'indice de perméabilité des sols permettent de fixer des objectifs d'amélioration substantielle de la situation. Ces améliorations sont apportées par l'augmentation des surfaces végétalisées et rendues perméables ainsi que par les plantations permettant de fournir de l'ombre et de rafraîchir l'air par évapotranspiration. Le chantier de la Place Jasmin en est une bonne illustration : la place sera en partie perméable pour laisser s'infiltrer les eaux pluviales, largement végétalisée et dotée d'équipement de brumisateurs pour un rafraîchissement efficace. Nous avons suivi la même approche pour la modernisation du Parking du Gravier (engagement n°75). Enfin, la progression des plantations (engagement n°48) contribue aussi au rafraîchissement de notre centre-ville.



## FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

V

### ENGAGEMENT N°52

● EN COURS

Nous mènerons des actions pour favoriser la biodiversité notamment par la plantation d'espèces particulières d'arbres et la mise place de nouvelles ruches urbaines.

2022 a vu la mise en place d'un inventaire de la biodiversité pour une mission d'expertise de la faune, de la flore. Cela se traduit par le passage régulier sur 3 ans de prospections naturalistes sur un ensemble de 9 sites, équilibre entre urbain (place de la préfecture, jardin Jayan, place Jasmin), résidentiel éco quartier, (rue de Santarem/avenue d'Italie, centre de loisirs des Iles) et nature (Prairie du Pont Canal, Plateau de l'Ermitage, berges de la Garonne).

## PIÉTONNISER LES QAIS DU CANAL

V

### ENGAGEMENT N°53

● À VENIR

Nous affirmons comme objectif municipal la création d'un espace entièrement piéton sur les actuels quais de Dunkerque, du Canal et Calabet. Nous engagerons, pour cela, immédiatement, les discussions avec toutes les parties prenantes (SNCF Réseaux, Voies Navigables de France et les riverains du quartier). Cette nouvelle voie de circulation douce, qui complètera le projet touristique du port d'Agen, intégrera plantations, mobilier, parvis et terrasse. La circulation routière sera maintenue du Pont de Rouquet au Pont de Gaillard en utilisant une partie des voies inutilisées de la gare SNCF en contrebas.

La Ville d'Agen terminera sa négociation avec la SNCF pour l'acquisition de foncier en vue de dévier la voie du quai de Dunkerque sur l'actuel périmètre de la Gare. Une première étape pourra consister en la rétrocession d'un triangle situé à proximité de la faculté du Pin afin d'offrir un parvis piéton établissant un lien entre le port d'Agen et le campus du Pin. Mise en service du projet fin 2025

## FAIRE DE LA BASE FLUVIALE D'AGEN UN VÉRITABLE PORT DE PLAISANCE

V A

### ENGAGEMENT N°54

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de renforcer la vocation touristique du Port d'Agen en complétant l'offre de services actuels (capitainerie, bornes d'eau et d'électricité, douches, sanitaires et services de restauration) et en le reliant au centre-ville par des circulations douces.

Nous prévoyons des possibilités de locations de bateaux "légers" de courtes durées pour faire découvrir le Canal aux Agenais.

À l'automne 2020, l'Agglomération d'Agen a souhaité augmenter les capacités d'accueil du port d'Agen. Ainsi, elle y a installé un ponton de 20 anneaux avec services (eau, électricité) et a confié la gestion de ce nouvel équipement à la société Locaboat Holidays, déjà gérante d'une activité de location de pénichette au Port.

Après une saison fluviale 2021 contrastée, on attend beaucoup de l'observation de la saison 2022 et du lancement du projet de parvis piéton commun à la faculté du Pin et au port pour poursuivre le développement du port qui demeure un enjeu majeur pour la ville d'Agen et pour l'Agglomération.

## RELANCER LE PROJET DE RÉHABILITATION DU SEUIL DE BEAUREGARD

A

### ENGAGEMENT N°55

● À VENIR

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de nos concitoyens, nous soutiendrons les démarches menées par l'Agglomération d'Agen afin de relancer le projet de réhabilitation du seuil de Beauregard. La création de ce plan d'eau, qui aura un impact positif dans la lutte contre l'érosion des berges, permettra en outre de créer un barrage hydroélectrique capable d'alimenter 3 000 foyers en électricité verte, une voie de circulation douce entre les deux berges de la Garonne tout en préservant la faune et la flore (escalier à poissons...) et à terme de prévoir des pratiques sportives sur le bassin de rétention ainsi créé.

Dans le contexte actuel de lutte contre les effets du changement climatique, l'Agglomération continue de défendre, avec conviction, une réhabilitation du seuil de Beauregard, qui permettra d'un côté de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'Agglomération et de l'autre de lancer un projet viable de production d'hydroélectricité.



retrouvez notre projet en vidéo sur Youtube



Le seuil de Beauregard côté agenais

### CONSTRUIRE UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUN À ÉNERGIE POSITIVE



#### ENGAGEMENT N°56

● EN COURS

Nous proposerons la construction d'un centre Technique mutualisé entre la Ville et l'Agglomération. Ce nouvel outil sera le premier bâtiment technique à énergie positive construit par la collectivité. Il sera conçu pour produire plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consomme pour son fonctionnement. Il améliorera les conditions de travail des agents territoriaux et permettra de réaliser des économies d'échelles.

Le principe de l'installation du futur Centre Technique Mutualisé entre la ville et l'Agglomération sur le site du marché aux bestiaux, avenue d'Aquitaine à Boé a été validé par les deux collectivités. La définition du programme est en cours et un concours d'architecte sera lancé en 2023 pour une mise en service en 2025.

### POURSUIVRE LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL ET LES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



#### ENGAGEMENT N°57

● EN COURS

Nous continuerons à rénover le patrimoine municipal en améliorant notamment son isolation thermique (théâtre, écoles...). Nous privilégierons l'utilisation de matériaux durables et éco-responsables dans tous nos futurs choix urbains.

En plus de la rénovation de son patrimoine, la ville va mettre en place une liste de 73 indicateurs permettant de suivre l'évolution de la surface végétalisée, de mesurer la température ou la qualité de l'air, de comparer les parts d'eau potable et d'eau pluviale utilisées par les services des espaces verts...Par ailleurs, la ville a recruté une cheffe de service, Delphine Piazza-Morel, en charge des questions hydrauliques et environnementales et s'est aussi associée au cabinet spécialisé E6 Consulting (de Bordeaux) dans les politiques d'adaptation au changement climatique.

### BASCULER PROGRESSIVEMENT LES ÉCLAIRAGES EN LED



#### ENGAGEMENT N°58

● EN COURS

Nous proposerons de mettre en œuvre le basculement progressif des éclairages publics en 100% LED sur 12 ans. L'éclairage public est actuellement constitué à Agen de 30% d'ampoules basse consommation LED (2 630 sur 7 389 points lumineux). Dans un objectif d'exemplarité et d'efficacité énergétique, nous proposons de remplacer toutes nos ampoules d'ancienne génération, tant de l'éclairage public que des bâtiments communaux. En même temps, nous implanterons des lampadaires photovoltaïques sur tous les sites où cette technologie présente un avantage. Cet engagement permettra de réduire notre consommation d'énergie et ainsi dégager à terme des économies de fonctionnement.

Le Plan d'Économie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation lumineuse tricolore (PEEPS) de l'Agglomération d'Agen entre dans une phase opérationnelle. Plus de 15 millions d'euros de travaux vont être investis sur les prochaines années pour renouveler la moitié du parc d'éclairage public communautaire. Ce chantier va se répartir en trois actions majeures : le changement des vieilles lampes en LED, l'installation de mats d'éclairage photovoltaïque là où c'est pertinent et l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 06h00 du matin. Dans un contexte d'augmentation forte du tarif de l'énergie, ce plan a pour objectif de stabiliser la facture d'électricité, d'améliorer le confort d'éclairage et de préserver la biodiversité.

### CRÉER UN RÉSEAU DE CHALEUR SUR AGEN-SUD



#### ENGAGEMENT N°59

● EN COURS

Nous soutiendrons l'Agglomération d'Agen dans sa volonté de réaliser sur le secteur d'Agen-Sud un réseau de chaleur urbaine alimenté par la combustion des ordures ménagères de l'usine d'incinération de la SOGAD. Celle-ci deviendra une unité de valorisation énergétique permettant de recycler la chaleur et de chauffer l'équivalent de 3 000 foyers.

Premier projet lourd d'économie d'énergie mené par l'Agglomération d'Agen, ce réseau de chaleur urbain va bientôt permettre de chauffer l'équivalent de 4 000 logements notamment sur Agen et Le Passage.

Verte et locale, cette énergie est issue de l'incinération des déchets non recyclables, via l'usine Sogad au Passage d'Agen qui traite chaque année plus de 25 000 tonnes de déchets ménagers en provenance des foyers de l'Agglomération. La Sogad vend déjà une partie de son énergie à Atémex, l'unité d'équarrissage située à proximité. Le réseau de chaleur urbain permettra d'élargir ses clients puisque plusieurs sites ont été identifiés entre le Passage d'Agen (Centre Culturel, pôle petite enfance, résidences d'habitation...) et Agen (Enap, Usine UPSA, Crédit Agricole, Clinique ELSAN...).

Lancé en 2019, le projet a passé le cap des tests techniques et notamment les autorisations pour passer les tuyaux sous le Pont de Pierre. Les premiers travaux sont fixés au mois de juin 2023 pour une livraison espérée en 2024.

## FAVORISER LA CONSTRUCTION D'UN ÉCO-QUARTIER AUTOUR DE L'AVENUE HENRI-BARBUSSE



### ENGAGEMENT N°60

● EN COURS

Nous mobiliserons des partenaires publics et privés pour créer un éco-quartier, autour de l'avenue Henri-Barbusse entre la Trémie et le Canal. Nous proposerons ainsi, à proximité du centre-ville un cadre de vie préservé, véritable source de bien-être pour ses habitants intégrant une offre commerciale et de services adaptée à la population et une véritable ambition "Zéro déchet". Le site retenu pour fonder ce nouveau quartier tient compte à la fois des réserves foncières privées et publiques dans cette partie de la ville, du devoir de dépollution de certaines parcelles mais aussi de la qualité paysagère de ce site à proximité du Canal.

Un projet complet est lancé avec une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, sociologues, paysagistes...) afin d'imaginer l'évolution du quartier et les réaménagements d'espaces publics à réaliser. Des investisseurs privés conduisent des projets sur les friches qui permettraient de redynamiser le quartier. Le projet le plus spectaculaire d'entre eux a été la démolition en avril 2022, de la friche commerciale du Géant Casino et le lancement du chantier visant à accueillir dès 2023 Lidl et Grand Frais. En 2021, la Ville a lancé l'extension de l'OPAH-RU au quartier permettant aux habitants de bénéficier d'aides pour rénover leur habitat et l'aménagement. Le Parc Pulet a été aménagé autour d'une piste d'apprentissage pour faire du vélo et d'agrès sportifs et l'avenue Schuman a été végétalisée. Une exposition urbaine sur l'histoire et le devenir du quartier est prévue en fin d'année tout comme la modernisation de l'éclairage public de l'avenue Schumann et de l'ensemble de l'Ecoquartier.

## ENCOURAGER LA VÉGÉTALISATION DES TOITURES ET DES FAÇADES



### ENGAGEMENT N°61

● À VENIR

Nous mettrons en place des aides financières significatives pour favoriser la végétalisation des toitures et des façades privées.

L'engagement n°61 cible la végétalisation des façades et des toitures pour rafraîchir la ville. Pour satisfaire cet engagement, la ville d'Agen doit faire évoluer son dispositif existant.

## ACCÉLÉRER LA POLITIQUE D'INCITATION À LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS



### ENGAGEMENT N°62

● EN COURS

La disparition de l'habitat insalubre et la réduction de la précarité énergétique sur la Ville sont des objectifs prioritaires. Nous accélérerons la rénovation des bâtiments et des logements anciens du centre-ville (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine) en accompagnant à la fois les bailleurs, les propriétaires occupants et les copropriétés fragiles en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

De 2019 à 2021 de nombreux logements ont pu bénéficier du dispositif OPAH et recevoir un accompagnement technique et financier. 19 propriétaires occupants ont pu grâce à ce dispositif faire des travaux de rénovation énergétique tels que des changements de chaudières, de menuiseries, la pose de VMC, l'installation d'un monte personne, des changements de baignoire en douche pour les personnes âgées ou à mobilité réduite...

Parallèlement, 67 logements appartenant à des propriétaires bailleurs privés, ont pu être complètement rénovés, remis sur le marché locatif, à loyers modérés

En parallèle, 15 immeubles vacants et dégradés font l'objet d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI). Cette opération vise à restaurer ces biens et les remettre à la location. Sur ces 15 immeubles, la majorité ont fait l'objet de travaux ou ont été vendus. Reste 4 immeubles pour lesquels la suite de la procédure sera menée à partir du 2nd semestre 2022.

## RÉNOVER LES CITÉS RODRIGUES ET PASSELAYGUES



### ENGAGEMENT N°63

● EN COURS

Nous poursuivrons la rénovation du parc immobilier d'Agen Habitat en réhabilitant sur ce mandat les cités Rodrigues (570 logements) et Passelaygues (60 logements). Ces travaux viseront d'abord les économies d'énergie et l'amélioration du confort de vie de ses habitants.

La ville d'Agen accompagne Agen Habitat dans la réhabilitation de ses résidences les plus anciennes. Le projet de restructuration de la cité Rodrigues concerne 340 logements, répartis dans 15 bâtiments. Par délibération en date du 14 mars 2022, la ville d'Agen s'est engagée à soutenir cette réhabilitation lourde qui permettra une amélioration significative du confort des locataires, des travaux de mise en accessibilité grâce à des ascenseurs, et la baisse des charges d'énergies pour les locataires. Les travaux commenceront fin 2022 et sont échelonnés sur 4 ans.



# RELEVER LE DÉFI

## DES NOUVELLES MOBILITÉS

Grâce au développement des mobilités douces en son hyper-centre, à la création d'une ceinture douce en périphérie et à la jonction de ses pénétrantes vertes vers le Sud, la Ville d'Agen relèvera le défi des nouvelles mobilités.

### CŒUR DE VILLE D'AGEN : PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES



#### ENGAGEMENT N°64

● À VENIR

En cœur de ville, la priorité sera donnée aux piétons et cyclistes. La voiture restera bienvenue dans le cœur de ville qui deviendra une zone 20 (vitesse limitée à 20 km/h, priorité absolue aux piétons).

Nous veillerons au respect du partage de l'espace public piéton entre les nouvelles formes de mobilité électrique (trotinettes, overboard, skateboard...) et les piétons en mettant en place des actions pédagogiques.

La Ville d'Agen prévoit le passage de son cœur de Ville en zone de rencontre. Dans le cadre de ce projet qu'il est prévu de mettre en œuvre à partir de 2023, certaines rues du périmètre feront l'objet d'un aménagement permettant de mixer les usages piétons-vélos-véhicules. Le plan de circulation pourra également être adapté afin de renforcer la place des mobilités douces. Par ailleurs la Ville d'Agen accueille un parc de 150 trotinettes électriques (société Bird), a développé une offre de 12 stations de vélos en libre service et a électrifié sa navette centre-ville Cœur d'Agen. Voir page 30.

### CRÉER UNE CEINTURE DOUCE AUTOUR DU CENTRE-VILLE



#### ENGAGEMENT N°65

● EN COURS

Nous aménagerons un circuit sécurisé et végétalisé avec une voie dédiée de 7 kms autour du centre-ville, réservée aux mobilités douces (piétons, vélos...). Ce circuit empruntera l'itinéraire suivant :

- au Nord : Scaliger ► Gare ► Sylvain Dumon ► Pin
- à l'Est : Place du Pin ► Avenue Jean-Jaurès qui sera réaménagée et végétalisée,
- au Sud : MIN d'Agen ► Avenue de Colmar ► Avenue Jean Bru qui passera de 4 voies à 2 voies
- à l'Ouest : Rond-point St Jacques ► Gravier ► Avenue Général de Gaulle où l'on utilisera la piste cyclable existante.

Une première étape de cet engagement a été mis en œuvre dans le cadre du projet d'aménagement de la place Jasmin avec la liaison cyclable permettant de relier la voie verte du gravier et les pistes du boulevard Scaliger. À partir de 2023, l'avenue Jean-Jaurès fera l'objet d'une restructuration complète permettant d'aménager des pistes cyclables sécurisées, des trottoirs confortables, des alignements d'arbres. Par ailleurs, l'axe Monnet-Bru-Colmar, qui a fait l'objet d'un test de circulation depuis 2021, sera aménagé en améliorant les circulations douces. Des pistes cyclables seront créées entre le giratoire St Jacques et la rue de Sevin. Le tronçon Sevin-Lavoisier sera équipé d'un parvis piéton-vélo sur sa partie Sud. Ces aménagements seront mis en œuvre à partir de 2023.

### FAIRE LA VOIE CYCLABLE RELIANT LE CŒUR DE VILLE À PASSELIGNE



#### ENGAGEMENT N°66

● À VENIR

Nous relierons le centre-ville à Passeligne en passant sous le Pont de Pierre et en utilisant le passage souterrain existant en face de la cité administrative.

Ce projet est en cours d'étude. L'option privilégiée consiste à permettre le passage des vélos sous la voie sur Berge en empruntant le passage des pêcheurs situé en contrebas de la cité administrative. Une piste cyclable est envisagée entre la voie sur berge et la Garonne pour connecter le passage des pêcheurs à la piste existante en contrebas de l'avenue Tissidre menant à Passeligne.

### CRÉER UNE VOIE COULÉE VERTE CYCLABLE À ARMANDIE



#### ENGAGEMENT N°67

● ABANDONNÉ

Nous créerons une coulée verte et sportive avec parcours piétons et cyclables qui reliera l'ENAP à la Rocade Jean Bru en passant par Aquasud et traversant la plaine des sports d'Armandie.

Ce projet qui était en partie lié à la réalisation d'un hôtel sur la bute à Bébert, à Armandie : réalisation aujourd'hui reportée et en conséquence abandonnée. Néanmoins, la circulation dans l'axe Nord-Sud, Avenue de Colmar-ENAP est aujourd'hui possible à vélo avec les pistes cyclables existantes.

### CRÉER UNE VOIE DOUCE SÉCURISÉE ET VÉGÉTALISÉE SUR LE PONT DE LA LIBÉRATION



#### ENGAGEMENT N°68

● À VENIR

Nous aménagerons une voie de circulation douce (piéton, vélo...) sécurisée et végétalisée sur le Pont de la Libération afin de permettre aux étudiants, touristes et usagers de circuler en toute sécurité.

Cet engagement est traité dans le cadre du projet de la place du Pin. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement du carrefour de la place du Pin pour disposer d'une voie végétalisée sur le pont de la Libération et dédiée aux circulations douces.

## SE DÉPLACER "MALIN" À AGEN

### SOUTENIR L'ACQUISITION DES VÉLOS ÉLECTRIQUES

A

#### ENGAGEMENT N°69

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération de reconduire et d'amplifier son programme de soutien à l'acquisition de vélo électrique (200 € de subvention par vélo acheté sur l'Agglo) et nous mettrons en œuvre un observatoire des déplacements pour déterminer la part du vélo de façon objective.

Le dispositif est reconduit chaque année toujours sur les mêmes bases : 200 € pour l'achat d'un VAE dans la limite de 2 par foyer, sans conditions de revenus et pour tout habitant de l'Agglomération.

Lors de la précédente campagne, 188 VAE ont été subventionnés avec un prix moyen d'acquisition autour de 2500 € ce qui a généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 350 000 € pour les magasins locaux. Près de 60% ont fait l'acquisition d'un VAE pour leurs déplacements domicile-travail.

Enfin, avec le développement des vélos électriques qui ont une certaine valeur, une réflexion est menée pour déployer des parkings sécurisés notamment à la gare.

### DÉPLOYER DES PARKINGS-VÉLOS

V

#### ENGAGEMENT N°70

● EN COURS

Nous déploierons un plan ambitieux de parkings vélos pour les particuliers en centre-ville (place de la République, place Barbès, Préfecture, Gare, Pin, Gravier, Jasmin, Jayan...) et associés à certains arrêts de bus.

La Ville d'Agen poursuit le déploiement de parkings vélos sur son territoire, de la mise à disposition de vélos en libre-service. Une solution de parking sécurisé est à l'étude à la Gare en plus du parking sécurisé proposé par Tempo.

## LES TRANSPORTS AU VERT À AGEN !

C'est dans le cadre de sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air, que la ville d'Agen a développé de nouveaux modes de transport électriques moins polluants.

Depuis le 21 avril dernier, sur le parcours de la navette gratuite "Cœur d'Agen" 2 nouveaux véhicules électriques remplacent les navettes thermiques qui assurent la desserte du cœur de ville, du Gravier à la porte du Pin en passant par les principaux parkings de la Ville. D'une capacité de 21 places, ces véhicules affichent une autonomie de 170 km. Ils sont également équipés d'un système d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les navettes électriques sont la première étape du déploiement de nouvelles solutions de mobilité sur le réseau Tempo. En effet, depuis le mois de mai, 16 stations vélos électriques en libre-service maillent Agen et les communes de l'Agglomération (Pont du Casse, Le Passage, Boé, Bon-Encontre). Plus de 80 vélos sont désormais à la disposition des habitants !

Un autre mode de transport 100% électrique a également vu le jour à Agen en 2022 avec le déploiement de 150 trottinettes réparties dans toute la ville. Mis en place par l'opérateur Bird, via son application, le dispositif est simple d'utilisation et facile d'accès. Cette nouvelle offre de mobilité connaît un vif succès en s'appuyant sur un véhicule neutre en émission carbone.

Enfin, rappelons que l'Agglomération d'Agen a prolongé son aide financière de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique avec 200 nouveaux dossiers soutenus en 2022.



Un nouveau réseau de vélos électriques en Libre-service sur la ville et les communes de l'agglomération d'Agen

## AMÉNAGER LA PLACE JASMIN



### ENGAGEMENT N°71

● PAROLE TENUE

Nous reconfigurerons complètement la place Jasmin en créant un grand parvis piétonnier côté restaurants et rassemblant les 2 couloirs de circulation côté Nord.

Après plusieurs mois de travaux, la place Jasmin rénovée a été livrée cet été. Les arbres et arbustes seront plantés à l'automne 2022.



## AMÉNAGER LA PLACE DU PIN



### ENGAGEMENT N°72

● À VENIR

Nous aménagerons en profondeur cette entrée du boulevard de la République pour ouvrir un espace public piétonnier sécurisé et pour apaiser le flux routier. Nous proposerons de refondre l'ensemble du site avec une jonction du rond-point et du jardin public, pour sécuriser et faciliter les déplacements piétons et vélos.

Une première étape de l'aménagement de la place du Pin consistera à fermer à la circulation la rue Jules Ferry en vue de créer un parvis piéton végétalisé entre le square du Pin et le cinéma "studio Ferry". Ce test de circulation sera mis en œuvre à la rentrée 2022. La reconfiguration du carrefour du Pin est à l'étude afin de simplifier le fonctionnement et de permettre l'aménagement de l'entrée du boulevard de la République.

## DENSIFIER LA DESSERTE DU CŒUR DE VILLE PAR UN RÉSEAU DE NAVETTES ÉLECTRIQUES



### ENGAGEMENT N°73

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de renforcer la navette existante Agen Cœur Battant, qui deviendra électrique. Nous créerons deux lignes (Jasmin ► Le Pin et Préfecture ► Gare) pour optimiser la desserte du cœur de ville en augmentant la fréquence de passage. Nous étudierons la faisabilité d'une desserte du cœur de ville par un bus à haut niveau de service (toutes les 6 minutes) qui impliquerait la création d'une voie dédiée aux navettes et aux bus ainsi qu'aux mobilités douces.

La navette électrique " Agen Cœur Battant " a été mise en circulation en avril 2022. Reliant le Gravier au cœur de ville en desservant tous les parkings d'Agen, la navette connaît un véritable succès auprès des usagers. Silencieuse et non-polluante, elle contribue à améliorer la qualité de vie en centre-ville.



## EXPÉRIMENTER UN PARKING-RELAIS (P+R) AU CENTRE DE CONGRÈS



### ENGAGEMENT N°74

● À VENIR

Nous proposerons à l'Agglomération d'expérimenter une nouvelle génération de parkings-relais gratuits aux entrées de ville qui relieront le centre-ville par des navettes. Ces parkings proposeront également des vélos électriques, trottinettes, en location. Le premier P+R sera situé au Centre de Congrès et reliera le centre-ville par un circuit : avenue du Midi ► Gravier ► rue Lamouroux ► Préfecture. L'étude mobilité menée par l'Agglomération d'Agen devra intégrer l'influence de la crise sanitaire sur l'évolution des déplacements.

Le plan mobilité de l'Agglomération est en cours d'élaboration. En phase de diagnostic, les communes ont été interrogées sur leurs attentes en termes de solutions de mobilité. Le retour des parkings relais a été plébiscité, ils pourraient refaire leur apparition à partir de 2024.

## AMÉNAGER LE PARKING DU GRAVIER



### ENGAGEMENT N°75

● EN COURS

Nous aménagerons la partie Sud du Gravier en parking moderne (revêtements, traçage des places, etc.) et arboré.

Le parking du Gravier va connaître sa transformation à la fin de l'année 2022. Cet aménagement sera tourné vers l'intermodalité avec une meilleure organisation autour de l'arrêt réservé pour la navette Cœur d'Agen, des bornes de recharge pour véhicule électrique ou encore des emplacements réservés pour les vélos. Il sera végétalisé et restera gratuit pour les usagers.

## UN RÉSEAU DE BUS, ATTRACTIF, RAPIDE ET NERVEUX



### ENGAGEMENT N°76

● À VENIR

Nous proposerons à l'Agglomération d'utiliser la renégociation de la Délégation de Services Publics Transport pour moderniser l'offre globale du réseau de bus au sein de l'agglomération. Nous proposerons d'augmenter la vitesse commerciale de nos bus en redéfinissant les lignes de notre réseau pour qu'elles soient plus "nerveuses".

Une étude pour l'optimisation du tracé des lignes de transport en commun urbain et scolaire est lancée avec la volonté d'être en complémentarité avec les nouvelles offres de mobilité existantes et à venir (TAD zonal, covoiturage, réseau stations VAE), de mailler de manière équilibrée notre territoire tout en maîtrisant les dépenses publiques. L'objectif est de fournir cette étude dans le cahier des charges de la consultation pour le renouvellement de la DSP en octobre 2024.

## FAVORISER LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT COLLECTIF



### ENGAGEMENT N°77

● À VENIR

Nous favoriserons le déploiement d'une application de covoiturage courte distance pour les particuliers (autostop au quotidien, "Rezo Pouce"). L'Administration Commune, rassemblant la Ville et l'Agglomération d'Agen, sera exemplaire sur le covoiturage. Nous développerons les expériences d'autopartage urbain, entre particuliers et entre salariés des entreprises publiques et privées.

Après avoir accompagné le développement de la plateforme locale de covoiturage CILIGO, l'Agglomération poursuit ses réflexions. Elle étudie actuellement une solution plus aboutie qui rémunère automatiquement le conducteur, et qui offre un service au passager au prix d'un ticket unitaire des transports en commun (avec subventionnement par la collectivité) assorti d'une garantie retour.

## AGEN, VILLE ACCESSIBLE

### L'ACCESSIBILITÉ URBAINE, UNE PRIORITÉ POUR TOUT HANDICAP



#### ENGAGEMENT N°78

● EN COURS

Nous poursuivrons le mouvement engagé de mise en accessibilité des bâtiments publics. Comme le prévoit la loi, tous les travaux (trottoirs et rues) seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les ruptures urbaines dans la chaîne de déplacement sont à aménager en lien avec les conseils de quartier et la signalétique urbaine sera adaptée "tout handicap". Enfin, nous porterons une attention particulière aux aires de jeux existantes qui seront adaptées pour pouvoir être utilisées par les enfants handicapés.

La poursuite du programme de mise en conformité, au regard de l'Accessibilité aux PMR, se poursuit. Ainsi, le gymnase Dangla et la micro-crèche de Paganel ont déjà été mis aux normes. Sont en cours de réalisation les travaux de la tribune Lacroix du stade Armandie, du gymnase du skating, mais aussi des écoles élémentaires Edouard Lacour et Edouard Herriot. À l'étude, pour la suite de la programmation, les locaux de la micro-crèche de Montanou et de l'école Sembel notamment.

En parallèle, les accueils des services publics de la ville sont progressivement équipés de petits appareils facilitant la communication avec les personnes malentendantes. Ces BIM (Boucles à Induction Magnétique) amplifient automatiquement le son de la voix de l'agent, au niveau de l'oreille des porteurs de prothèses auditives. Sont déjà équipées et sensibilisées à l'accueil des personnes sourdes et malentendantes : les équipes du Musée, du CCAS, de la Mairie, du service état civil, du Conservatoire, de la Police Municipale. À noter que ce système d'amplification est aussi en place dans la salle des mariages, permettant aux personnes concernées de suivre pleinement la cérémonie.

Quant aux voiries et espaces publics de la ville, leur mise en conformité suit le flot des programmations de travaux, chaque chantier donnant lieu systématiquement à une réflexion dans ce domaine (effacement des obstacles au cheminement, abaissement des bordures au droit des traversées piétonnes, évitement des stationnements gênants sur trottoirs etc.). Nos rues, nos places, mais aussi nos parcs et jardins, tendent ainsi progressivement à devenir accessibles à tous.

### RENDRE LA PASSERELLE ACCESSIBLE



#### ENGAGEMENT N°79

● À VENIR

Nous proposerons à l'Agglomération de rendre la Passerelle plus facilement accessible pour les PMR, poussettes et vélos.

L'Agglomération d'Agen, propriétaire de la Passerelle, a fait réaliser des études pour rendre cet équipement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite qui consisterait à d'abord créer un ascenseur côté Agen, puis rehausser la plateforme côté Agen d'environ 1m pour diminuer la pente entre la plateforme et le 1<sup>er</sup> pilier, réduire l'intervalle entre les lattes de la passerelle et enfin créer un ascenseur côté Passage d'Agen et adapter la passerelle pour la connecter à l'ascenseur

Les conséquences techniques de l'accident de la circulation survenu le 22 septembre ont retardé ce chantier de quelques mois cependant, celui-ci sera réalisé fin mai-2023.

### POURSUIVRE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE D'AGEN



#### ENGAGEMENT N°80

● EN COURS

La mise en service de la Passerelle PMR de la Gare en 2020 sera une première réponse. La Ville et l'Agglomération continueront d'exiger la mise en place d'escalators automatiques pour répondre aux besoins du plus grand nombre des usagers.

La SNCF a procédé à l'installation d'un passerelle et d'ascenseur pour répondre aux exigences règlementaires de l'accès PMR. Toutefois, l'Agglomération et la Ville poursuivent leur action pour l'installation d'escalators. Des demandes de précisions techniques et financières ont été faites auprès de la SNCF suite à des études préliminaires financièrement rédhitoires.

À ce stade, ce projet n'a pas été encore retenu dans le programme d'investissement de la SNCF



# RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

## GOUVERNANCE ET INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

### CRÉER UN CONSEIL AGENAIS DU NUMÉRIQUE

A

#### ENGAGEMENT N°81

● À VENIR

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen la création d'un Conseil Agenais du Numérique constitué par les principaux acteurs de l'écosystème numérique (élus, entreprises, associations, écoles, indépendants...) qui aura pour vocation de fédérer les initiatives locales pour favoriser l'innovation et l'inclusion numériques.

Prévu dans la stratégie "Territoire Numérique", le Conseil Agenais du Numérique doit rassembler les acteurs numériques du territoire pour lutter contre la fracture de numérique et accélérer le déploiement des infrastructures haut-débit sur l'Agglomération d'Agen (wifi, fibre optique, 5G, etc).

### DÉFINIR UN PLAN NUMÉRIQUE TERRITORIAL

V A

#### ENGAGEMENT N°82

● EN COURS

Nous définirons le Plan Numérique Territorial de la Ville d'Agen sur 5 ans (2021-2026) afin d'identifier les projets prioritaires et les modalités de mise en œuvre d'une véritable stratégie de territoire intelligent (Smart City) pour accompagner sa transformation numérique.

L'Agglomération d'Agen va donc concentrer ses efforts en matière numérique sur le déploiement des nouvelles infrastructures et sur la réduction de la fracture numérique sur son territoire (maillage de celui-ci en espaces publics numériques, tiers lieux, etc). De son côté, la Ville d'Agen concentrera ses efforts sur la modernisation numérique de son administration et de sa relation avec les citoyens.

### TERMINER LE DÉPLOIEMENT À 100% DU TRÈS HAUT DÉBIT

V

#### ENGAGEMENT N°83

● EN COURS

La crise sanitaire impose d'accélérer l'aménagement numérique de notre territoire. Le déploiement du THD est avancé sur la Ville d'Agen (12 416 prises désormais raccordables sur un total de 26 105 locaux). C'est pourquoi nous nous engageons à obtenir d'Orange le déploiement de la fibre optique auprès de 100% des foyers de la Ville d'Agen d'ici fin 2022.

Le déploiement de la fibre optique continue sur la Ville d'Agen. À ce jour, l'ensemble des armoires de rue sont déployées permettant le raccordement de 21 226 locaux sur les 26 105 existants. Les travaux ont continué pendant les confinements afin de tenir l'objectif d'un déploiement total sur la ville pour fin 2022. Simultanément, Orange a déployé ses antennes 5G sur notre ville avec 21 antennes Agen et Le Passage depuis la mi-septembre.

### CRÉER UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES

V

#### ENGAGEMENT N°84

● EN COURS

Nous créerons et animerons un réseau de tiers-lieux numériques assurant un maillage cohérent de la ville. Accessible à tous, chaque tiers-lieu numérique proposera des espaces dédiés et sera équipé de moyens d'accès Internet (Wifi public et connexion fibre haut débit), des matériels numériques, d'un accompagnement et d'ateliers thématiques. À son lancement, ce réseau comprendra (sous réserve de l'accord des exploitants) notamment la Médiathèque, le Point Jeunes, le Florida, les centres sociaux, Destination Agen, les Montreurs d'Images, le Café Vélo, la Bibliothèque Universitaire...

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen d'étendre ce maillage sur son territoire pour préparer la population dans le cas de futures crises sanitaires (télétravail et lutte contre l'isolement).

Trois espaces numériques ont d'ores et déjà ouverts au sein de quartiers prioritaires de la ville et du centre-ville. Le premier espace numérique situé rue Marcel Pagnol à Barleté est rattaché au centre social Saint Exupéry, le second rattaché au centre social de la Masse est situé rue de Montanou. Le troisième, situé rue du docteur Henri Fourestié, est rattaché au CCAS. Animés par des conseillers numériques dédiés, ils proposent des accompagnements individuels et des formations pour les plus éloignés du numérique. Un quatrième espace, qui a vocation à devenir un tiers-lieu numérique conjoint avec le Point Jeunes au sein de la Médiathèque Lacèpède est en cours d'élaboration.

## VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉ AVEC LE NUMÉRIQUE ? RENDEZ-VOUS AU NOUVEL ESPACE NUMÉRIQUE MONTESQUIEU !

Dans le cadre de son engagement pour lutter contre la fracture numérique, la ville d'Agen vient d'ouvrir un nouveau tiers-lieu rue Montesquieu (le 3ème après Barleté et Montanou et avant l'ouverture d'un espace au sein de la médiathèque municipale Lacépède).

Mis en place pour accompagner les personnes maîtrisant mal l'outil informatique, le tiers-lieu Montesquieu permet notamment aux usagers du CCAS et du centre Social de bénéficier d'une offre complète de services spécifiquement adaptés aux seniors mais accessibles à tous (familles, jeunes...).

Comme dans les autres tiers-lieux, ce nouvel espace ouvert en juin est accessible à tous et de nombreux services gratuits sont proposés comme des permanences numériques pour les démarches administratives, des formations individuelles aux outils numériques, des ateliers collectifs ou encore un accès libre aux ordinateurs.

Accès rue Docteur Henri Fourestié (accès par la cour intérieure du CCAS)

Renseignements au 05 53 69 48 54



*L'équipe chargée de l'inclusion numérique lors de l'inauguration du nouvel espace numérique Montesquieu*

### LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

#### LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

##### ENGAGEMENT N°85



##### ● PAROLE TENUE

Nous créerons un poste de chargé d'inclusion numérique. Ce professionnel animera une équipe d'écrivains publics numériques (bénévoles, services civiques...) qui interviendront notamment au sein des tiers-lieux pour accompagner les Agenais les plus éloignés du numérique dans leurs démarches administratives et leur vie quotidienne.

Une chargée d'inclusion numérique, Adélaïde Bourjade, a été recrutée au mois d'octobre 2020, deux conseillers numériques ont depuis été embauchés et travaillent dans les espaces numériques de Montanou et Barleté. Un troisième conseiller numérique a rejoint l'équipe de conseillers et accompagnera les usagers au sein du futur tiers-lieu numérique de la Médiathèque Lacépède.

### CRÉER UNE "GRANDE ÉCOLE NUMÉRIQUE"

V A

#### ENGAGEMENT N°86

● PAROLE TENUE

Nous travaillerons avec le Campus Numérique 47 pour proposer des parcours de formation en ligne labellisés "Grande École Numérique" en complément de ce qui existe avec IN'TECH.

L'agglomération d'Agen est déjà impliquée dans deux structures en lien avec le numérique : l'école In'Tech (groupe AEN) et le Campus Numérique.

La terminologie Grande École du Numérique, G E N, est un label accordé par l'État pour 3 ans à des établissements qui mettent en œuvre des formations numériques pour des publics en difficulté. In'Tech a obtenu ce label en 2019 pour une formation d'assistants en numérique qui est également financée par la Région Nouvelle Aquitaine et par le contrat de ville d'Agen.

Sur le Campus numérique, l'offre de formation s'est étoffée à la rentrée de septembre 2021 avec l'arrivée de l'école VGAS (Val de Garonne Arts School) déjà présente à Marmande et qui a souhaité ouvrir une antenne agenaise pour proposer notamment une préparation visant à intégrer des écoles de cinéma et de jeu vidéo.

### CRÉER UNE APPLICATION MOBILE "VIVRE AGEN"

V

#### ENGAGEMENT N°87

● EN COURS

Nous créons une application mobile permettant aux Agenais d'accéder à l'information qui les intéresse. Cette application rassemblera les outils déjà existants ("TellMyCity", "SortirAgen",...) et les services dématérialisés de la Ville (Portail Citoyen et Famille...). Elle sera progressivement enrichie par de nouveaux services (application de mobilité, consultations citoyennes etc.).

Le déploiement en cours d'une application offrira aux Agenais des services innovants comme la réservation de la garderie, de la cantine, ou la prise de rendez-vous pour une pièce d'identité directement depuis son smartphone. La mise en ligne sera effective d'ici fin 2022.

### MIEUX INFORMER ET ALERTEZ LES AGENAIS

V

#### ENGAGEMENT N°88

● PAROLE TENUE

Nous développerons un système de télé-alerte pour mieux informer les Agenais sur les sujets qui les concernent : alertes en cas de risques (crues, tempêtes, canicule...), travaux ou perturbations de circulation dans le quartier, dans la rue... tout en respectant la réglementation en vigueur.

À l'automne 2020, la Ville d'Agen a lancé un dispositif baptisé #AgenAlerte qui permet aux Agenais de s'inscrire sur une base de données sécurisée respectant les normes RGPD et d'être informés par mail ou SMS en cas de crise (météo, inondation, canicule, crise sanitaire...), ou d'informations importantes concernant leur environnement (circulation, travaux, quartier...). L'inscription se fait sur le site de la ville ou à l'accueil de la Mairie.

### DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

A

#### ENGAGEMENT N°89

● EN COURS

Nous accompagnerons le développement d'un écosystème numérique avec d'une part l'incubateur du Campus Numérique 47 à Agen et d'autre part la pépinière du Technopole Agen-Garonne où nous implanterons les start-up numériques.

Outre sa participation au Campus numérique 47, auquel l'Agglomération a fait le choix d'adhérer et d'apporter un financement annuel et une subvention aux investissements d'un Million d'Euros afin de soutenir l'incubation et l'accueil de Start-up en numérique et la création d'un tiers lieu destiné à développer l'inclusion numérique. L'Agglomération d'Agen a souhaité aller plus loin en renforçant l'innovation, à la fois par une diversification économique et par un soutien aux nouvelles filières innovantes et émergentes telles que l'eau et l'adaptation au changement climatique et le numérique. Pour cela elle porte le projet de campus de l'innovation et des compétences sur le Technopole Agen Garonne, en lien avec Sud Management et la CCI. Ce Campus de l'Innovation et des Compétences s'appuiera sur un triptyque composé par le soutien à l'innovation et un tiers-lieu hybride portés par l'Agglomération d'Agen et la formation portée par Sud Management.

Les travaux doivent démarrer à la rentrée 2022 et l'ouverture est prévue fin 2023.

### ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

A

#### ENGAGEMENT N°90

● EN COURS

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et dans le prolongement du SAMA (Salon des Solutions d'Avenir du Monde Agricole), nous étudierons un projet de territoire innovant basé sur la technologie numérique en agriculture pour accompagner la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agro-écologie. Ce projet s'inscrit dans la lignée d'Agropole lancée il y a 30 ans, et s'appuiera sur la pépinière d'entreprises installée sur le Technopole Agen-Garonne.

Dans le prolongement du SAMA (Salon des Solutions d'Avenir du Monde Agricole) et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Cluster Eau & Climat, le développement d'un projet de territoire agricole innovant basé sur la technologie numérique doit permettre d'accompagner la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agroécologie. Ce projet, qui s'inscrit dans la ligne droite d'Agropole lancée il y a 30 ans, s'appuiera sur le Campus Innovation et compétences du Technopole Agen Garonne dont les travaux d'aménagement débuteront à la rentrée. La troisième session du concours de création d'entreprises innovantes CREA'TAG est en cours (candidatures jusqu'au 16 septembre 2022).

## LE NUMÉRIQUE POUR FAVORISER LES MOBILITÉS INTELLIGENTES

### PERMETTRE LE TÉLÉPAIEMENT DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE



#### ENGAGEMENT N°91

● PAROLE TENUE

Dès 2020, nous mettrons en œuvre une application mobile pour régler facilement le stationnement en voirie grâce à son smartphone : plus besoin de monnaie, ni de ticket, paiement au temps passé et moins de PV grâce à la possibilité de rallonger son temps de stationnement à distance.

Grâce à l'application Prestopark qui permet de s'acquitter du stationnement à distance et d'adapter la durée à ses besoins réels connaît une évolution positive avec plus de 600 inscrits et plus de 60 000 transactions réalisées chaque année. Il est rentré dans les habitudes des usagers stationnement en voirie sur le centre-ville d'Agen.

### DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE GUIDAGE VERS LES PLACES DE STATIONNEMENT LIBRE



#### ENGAGEMENT N°92

● À VENIR

Nous étudions la possibilité de mettre en œuvre des systèmes de guidage depuis son smartphone ou son GPS vers les places de stationnement disponibles y compris les places PMR.

Le guidage à la place est une offre de service très séduisante mais qui nécessite des investissements très coûteux (installation de capteurs). Ce service pourrait n'être mis en place que dans certains secteurs en tension comme le centre-ville par exemple.

### SÉCURISER LES PASSAGES PIÉTONS



#### ENGAGEMENT N°93

● EN COURS

Nous testerons des passages piétons innovants dotés de capteurs de présence et de systèmes lumineux (peinture, LED, etc.) qui s'illumineront à l'arrivée des piétons pour faire ralentir les automobilistes. Ils seront testés sur une zone à trafic dense comme l'avenue du Général de Gaulle et la place de la Préfecture. En cas de retour positif, ils seront étendus aux abords des écoles, collèges et lycées...

L'aménagement de la Place Jasmin prévoyait un volet sécurisation de la traversée piétonne de l'avenue du Général de Gaulle. C'est chose faite avec la mise en place de plots lumineux permettant de renforcer la visibilité des passages piétons. Ce genre d'aménagement sera progressivement déployé dans d'autres secteurs de la ville.

### FACILITER LES DÉPLACEMENTS VIA UNE APPLICATION DE NAVIGATION



#### ENGAGEMENT N°94

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de déployer une application mobile de navigation qui rassemblera tous les moyens de transport existants (bus, voitures, pieds, vélos...) pour effectuer un itinéraire donné sur l'Agglomération. Dans un deuxième temps, cette application présentera également l'empreinte carbone associée à chaque type de déplacement.

L'application pour smartphone AGGLO AGEN MOBILITE est sortie en juin 2022. Elle rassemble sur une même interface toutes les possibilités de déplacement pour effectuer un trajet sur l'agglomération (voiture, bus, train, navette, vélo électrique, marche...) avec la possibilité de payer ses tickets et ses abonnements pour les bus TEMPO.

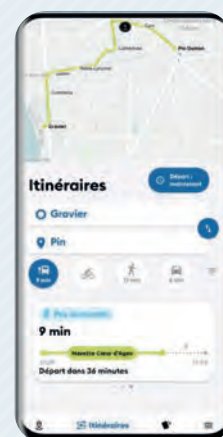
## TOUS LES DÉPLACEMENTS RÉUNIS SUR UNE APPLICATION MOBILE !

Afin de simplifier les déplacements sur l'ensemble de son territoire et au-delà, avec la possibilité de créer des itinéraires multimodaux, l'agglomération d'Agen a lancé au mois de juin une nouvelle application mobile : Agglo Agen Mobilités.

Innovante et ergonomique, " Agglo Agen Mobilités " offre une expérience de mobilité complète en temps réel intégrant tous les modes de déplacement, de la circulation automobile, en passant par le réseau de bus urbain Tempo, les navettes gratuites Cœur d'Agen, l'information concernant les vélos en libre-service Tempo Vélo ou encore la localisation des parkings ou des bornes de recharge électrique, sans oublier la marche à pied !

Outre les informations horaires en temps réel du réseau Tempo, l'application intègre également les données horaires des réseaux SNCF (TGV et TER), liO de la région Occitanie et Nouvelle-Aquitaine Mobilités de la région Nouvelle-Aquitaine.

Disponible sur App Store et Google Play



# RELEVER LE DÉFI ÉCONOMIQUE

*La question de l'emploi est prioritaire aux yeux des Agenais (84%). L'enjeu pour la ville est de porter une ambition économique forte au sein de l'Agglomération pour conforter les zones économiques, développer des filières innovantes et accompagner le commerce de cœur de ville tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et numériques.*

## DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES

### DÉVELOPPER LE TECHNOPOLE AGEN-GARONNE

A

#### ENGAGEMENT N°95

● EN COURS

Dans le prolongement de la première tranche du Technopole Agen Garonne (plus de 300 emplois créés à fin 2019) et de la création du 2ème échangeur Agen-Ouest, nous y poursuivrons l'accueil d'entreprises notamment industrielles en investissant et développant la Pépinière d'Entreprises et le centre de services associés tout en confortant ces engagements sur le plan environnemental (label HQE).

Aujourd'hui, le Technopole Agen-Garonne, c'est 85 hectares ouverts à l'urbanisation répartis en 13 hectares destinés aux entreprises de services et numérique, 50 hectares destinés à l'Industrie Agroalimentaire et aux activités de production industrielles et le reste destinés aux activités logistiques. À ce jour, 42 hectares ont été vendus. 10 entreprises employant 540 salariés sont déjà en exploitation et 5 chantiers sont en cours. À la fin 2022, les 15 entreprises installées sur la zone emploieront près de 1000 salariés et 300 recrutements supplémentaires prévus. Il reste 38 hectares de foncier disponibles sur le Technopole

### CONSTRUIRE LE SECOND ÉCHANGEUR AGEN-OUEST SUR L'A62

A

#### ENGAGEMENT N°96

● EN COURS

Le deuxième échangeur autoroutier situé à Agen Ouest porté par Vinci Autoroutes est définitivement lancé grâce à la décision ministérielle et aux engagements financiers actés en juin 2019. Nous nous assurerons, au sein de l'Agglomération, de l'avancée des travaux pour une mise en service de l'ouvrage en 2022.

Enfin le chantier du second échangeur autoroutier Agen-Ouest situé sur les communes de Brax, Roquefort et Sainte-Colombe avance à grands pas ! La construction du pont sur l'autoroute et des voies d'accès est terminée. Les travaux du bâtiment et de l'auvent de la gare autoroutière sont en cours. La mise en service de cet équipement est prévu fin 2022/début 2023.

### POURSUIVRE LE PROJET DU BARREAU ET DU PONT DE CAMÉLAT

A

#### ENGAGEMENT N°97

● EN COURS

Après la livraison de l'amorce de la rocade Ouest d'Agen en 2017 (de la D119 à la D656), la construction du pont et du barreau de Camélat contribuera de manière décisive au désenclavement du territoire agenais ainsi qu'à la liaison économique entre le Nord (Villeneuvois) et le Sud (Albret) du département. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen que ce projet soit prioritaire dans son Plan Pluriannuel d'Investissements et nous défendrons son inscription aux Contrats de Plan État-Région 2014-2022 et 2022-2028. Nous donnerons, dans ce projet, une place importante aux mobilités douces (pistes cyclables, voies piétonnes).

Attendue depuis plus de 25 ans, la première pierre du Pont et du Barreau de Camélat a été posée le 21 juillet en présence de Jean Castex, ancien premier Ministre et des financeurs de l'opération (Agglomération d'Agen, Conseil Départemental et Etat). Afin de sécuriser le financement, l'Agglomération s'est rapprochée de la Banque Européenne d'Investissement pour emprunter 30 M€ sur 40 ans. Avec 18 mois de travaux, la mise en service du pont et du barreau de Camélat est attendue pour décembre 2023.

## ANIMER NOTRE RÉSEAU ÉCONOMIQUE

### CRÉER UNE PLATEFORME DE SERVICES "AGEN ENTREPRENDRE"

A

#### ENGAGEMENT N°98

● PAROLE TENUE

En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, nous proposerons à l'Agglomération de mettre en œuvre "AGEN ENTREPRENDRE", véritable plateforme de services mutualisés dédiée aux entrepreneurs agenais. Cette plateforme contribuera également à mettre en relation des cédants et des repreneurs d'entreprises.

Forts de leurs compétences complémentaires en matière de développement économique et de services aux entreprises, l'Agglomération d'Agen et la CCI ont souhaité parfaire leur dispositif commun d'accompagnement des entreprises. Simplifier le parcours d'entrepreneur, proposer une offre en ingénierie complète (création, développement, cession-transmission), offrir des solutions immobilières et foncières compétitives, adaptées aux attentes, accompagner dans la recherche de financements, aider dans les recrutements, accompagner dans la prévention ou gestion des difficultés, tels sont les objectifs d'Agen Entreprendre qui a été mise en service en mai 2020. Rendez-vous sur [www.agenentreprendre.fr](http://www.agenentreprendre.fr)

## PLUS DE 1000 EMPLOIS AU TAG FIN 2022 !

Avec 42 hectares déjà vendus, représentant 540 emplois, le Technopole Agen-Garonne connaît un fort développement exponentiel. De nombreux projets se sont concrétisés cette année. L'Association Climatique de Moyenne Garonne, et sa filiale Agralis spécialisée dans le pilotage de l'irrigation et de la météo pour l'agriculture, viennent de prendre possession de leurs nouveaux locaux allée de la Seyne.

La société Nutrivet, spécialisée dans la nutrition du chien et du chat, vient de démarrer les travaux de construction de son usine de production dans un bâtiment de 12 000 m<sup>2</sup>.

Fleuron de l'éclairage public solaire dans le monde, Fonroche Lighting poursuit les travaux de déménagement de son siège social afin de regrouper ses activités sur le TAG et de créer ainsi un centre de référence internationale de l'éclairage solaire.

D'autres chantiers sont également en cours comme celui de Maison Briau qui comptera ainsi un 3ème site de production sur l'Agenais. Le siège historique cette entreprise, aujourd'hui située à l'Agropole, sera déplacé vers le TAG où le groupe prévoit de construire une usine d'environ 9 800 m<sup>2</sup> avec, d'ici 5 ans, la création de 35 nouveaux emplois. La fin des travaux est programmée pour le 1er trimestre 2023.

Démarrés en septembre 2021, les travaux des nouveaux bureaux d'Eau de Garonne et du siège régional de la SAUR devraient être terminés avant la fin de l'année. Avec une surface de bureaux de 2 000 m<sup>2</sup>, les 130 salariés de SAUR et d'Eau de Garonne arrivent donc sur l'agenais pour y installer tous leurs services : centre de Pilotage Opérationnel, Expertise, Bureaux d'études Travaux, Commercial, Finances, RH, Achats Logistique, Administration des ventes.

L'entreprise Caplaser, intégrateur local et régional de solutions informatiques, a démarré les travaux de son bâtiment, sur une surface de 645 m<sup>2</sup> en janvier 2022 pour une fin programmée fin 2022/début 2023.

À noter que des contacts sont avancés avec l'entreprise Kuehne Nagel Road spécialisée dans l'activité des services de transport et de la logistique, et la société Fast Rocade qui porte un projet de restauration rapide pour les salariés de la zone.



## CAMÉLAT... C'EST (ENFIN) PARTI !

Jeudi 21 juillet 2022, la première pierre du pont et du Barreau de Camélat a été officiellement posée, en présence de l'ancien Premier Ministre, Jean Castex. Un après, jour pour jour, la signature de la convention de financement entre l'Etat et l'Agglomération d'Agen, cet évènement marquait le début d'un chantier colossal. Au-delà du pont de 340 m qui enjambera la Garonne, le projet prévoit la construction d'un second ouvrage au-dessus du canal, de 3 autres ponts routiers et d'un barreau de 3km pour relier le rond-point de Camélat situé à Colayrac à la rive gauche.

Attendu depuis plusieurs décennies, ce projet prioritaire pour l'Agglomération d'Agen fera d'Agen le carrefour de la Moyenne Garonne grâce à sa connexion entre la RN21 et l'autoroute A62 via le nouvel échangeur. D'intérêt stratégique majeur, le pont de Camélat permettra de désenclaver tout le Nord du Lot-et-Garonne tout en réduisant la circulation automobile dans le centre d'Agen.

D'un montant global de 60M€, le projet est financé par l'Etat (18M€), le conseil départemental de Lot-et-Garonne (13,8 M€) et le solde par l'Agglomération d'Agen grâce à un prêt sur 40 ans de la Banque Européenne d'investissement (BEI).

Un pont du 21ème siècle qui répond aux exigences de la transition écologique

Avec 3km de pistes cyclables et autant de cheminements piétons, un souci de végétalisation, qui amènera à planter de chaque côté du barreau plus de 3 507 jeunes d'arbres et 32 614 arbustes et à assurer la continuité écologique des ruisseaux du Rieumort et du Pradet, avec plus d'une vingtaine d'hectares de compensation, le pont et le Barreau de Camélat répond aux exigences de progrès, d'attractivité du territoire et de transition écologique.

C'est ce chemin vertueux, progrès et écologie, que l'Agglomération souhaite emprunter pour tous ses projets d'infrastructures.

La fin des travaux est prévue pour fin 2023.

Retrouvez les images de la pose de la première pierre sur le site [agglomeration-agen.fr](http://agglomeration-agen.fr)



**JUILLET  
2022**  
Début des travaux

**FIN DÉCEMBRE  
2023**  
Mise en circulation



## FAIRE D'AGEN LE PREMIER PRODUCTEUR D'AGRO-ALIMENTAIRE BIO

ENGAGEMENT N°99

**A**  
● EN COURS

Nous afficherons l'ambition de faire de notre territoire le premier producteur d'agroalimentaire bio de France en poursuivant le développement d'Agropole sur le Technopole Agen-Garonne. Afin de marquer ce positionnement stratégique, nous proposerons d'organiser chaque année les Assises de l'Agroalimentaire bio.

Alors que la commercialisation du foncier à l'Agropole est achevée (80 hectares dédiés aux entreprises) avec la cession des derniers terrains à bâtir, l'Agglomération d'Agen poursuit la démarche initiée en 2019 dans le cadre de la reprise en gestion du Marché d'Intérêt National d'Agen-Boé. C'est ainsi qu'au M.I.N. le déploiement d'une nouvelle plateforme de 2183 m<sup>2</sup> sur le Marché au Carreau doit permettre de recréer et de moderniser la chaîne de valeur des productions, tout en garantissant une chaîne logistique adaptée et de qualité pour les 400 producteurs et 250 acheteurs du M.I.N. Le permis de construire a été obtenu en janvier 2022, les travaux auront lieu du mois de juin au mois de mars prochain. Cette opération de 4,5 M€ HT est financée à 74 % par les partenaires institutionnels. Parallèlement, et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, différentes manifestations ont eu lieu cette année : Le Printemps à la Ferme (21 et 22 mai), la seconde édition du Festival de la Gastronomie (9 et 10 juillet), le marché des producteurs de Pays (13 juillet).

## UNE AMBITION AÉRONAUTIQUE POUR AGEN

ENGAGEMENT N°100

**A**  
● EN COURS

L'Agglomération d'Agen est située au cœur de l'Aerospace Valley (entre Bordeaux et Toulouse) mais compte aujourd'hui peu d'entreprises dans le secteur de l'aéronautique en pleine croissance. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen de réserver le foncier situé autour de l'aéroport d'Agen pour une vocation aéronautique.

L'année 2022 est l'année de la reprise de l'activité aéronautique. Agen et son aéroport reconstruisent un nouveau modèle économique autour de l'apprentissage du pilotage (Paris Flight Training), l'aviation d'affaire, et la sous-traitance aéronautique (arrivée d'AIRPLANE) à vérifier. Voir engagement 114.

## RENFORCER LE PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### CONFORTER AGEN COMME PÔLE UNIVERSITAIRE

ENGAGEMENT N°101

**V**  
● EN COURS

Nous poursuivons avec l'Agglomération d'Agen le développement de l'offre universitaire d'Agen en soutenant l'essor d'un campus santé (licence de médecine suite à l'ouverture de la première année en 2019...) et en accompagnant l'extension de l'ENAP (500 élèves supplémentaires par an, émergence du pôle criminologique). Nous accompagnerons activement le développement de Sud Management.

Plusieurs projets contribuent à conforter Agen comme pôle universitaire avec notamment l'ouverture de la licence 3 AES prévue en septembre 2023 et de la licence 2 au DUSA

prévue septembre 2024, l'extension de l'Institut de Formation des professionnels de santé prévue pour septembre 2023, l'ouverture du Master développement durable à l'INSPE prévue pour septembre 2022. Parallèlement, l'implantation d'une partie de Sud Management sur le TAG en lien avec le campus de l'innovation et des compétences est prévue en 2024 tout comme l'extension du restaurant La Péniche sur le campus du pin. À l'horizon 2025, la création du Pôle d'Excellence en Criminologie viendra renforcer le site de l'ENAP

En outre, l'Agglomération étudie, en lien avec ses partenaires, le développement de nouvelles filières autour de l'eau et de l'adaptation au changement climatique en lien avec le Cluster Eau et Climat, envisage de conforter les formations agro-alimentaires dans le cadre du Programme Territorial Alimentaire ou encore de créer des formations sur la méthanisation en lien avec Total Energies.

## FAIRE DES CAMPUS DU PIN ET MICHEL SERRES DES "CAMPUS CONNECTÉS"

ENGAGEMENT N°102

**V**  
● À VENIR

Nous candidaterons pour labelliser nos deux campus (Pin et Michel Serres) "Campus Connectés" du Ministère de l'Enseignement Supérieur. À l'image de ce qui été réussi avec la PACES (première année commune aux études de santé), ce dispositif permettra d'élargir l'offre de formation pour les étudiants agenais via l'enseignement en ligne (vidéo, salle immersive...), et un accompagnement humain renforcé grâce à un environnement universitaire privilégié et un tutorat pédagogique.

Le "Campus connecté" correspond à un appel à projet du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche visant à soutenir financièrement des lieux dont les modalités d'enseignement à distance et le tutorat permettront aux étudiants de dépasser les difficultés de mobilité et de réussir des études qu'ils n'auraient pas forcément entreprises, c'est un tremplin pour une poursuite d'études sur un site universitaire. La région Nouvelle-Aquitaine privilégie plutôt le développement des sites universitaires avec des implantations de formations supérieures tel Agen, au déploiement de campus connectés sur la Nouvelle-Aquitaine.

L'Agglomération poursuit donc plutôt son effort sur le développement de formations in situ et en présentiel ou hybride telles que l'ouverture prochaine de la L3 AES, la L2 DUSA, la L3 Anglais sans toutefois se priver de pouvoir bénéficier, si l'opportunité se présentait, d'être labellisé "Campus connecté" et proposer ainsi de nouvelles formations à distance aux étudiants.

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ





### FAIRE DU CŒUR DE VILLE D'AGEN LE PÔLE COMMERCIAL D'EXCELLENCE DU DÉPARTEMENT

ENGAGEMENT N°103

● PAROLE TENUE

Nous proposerons d'accompagner nos commerçants du centre-ville dans le virage du digital par la création d'un Community Manager qui deviendra leur "ambassadeur" sur les réseaux sociaux pour valoriser leur savoir-faire, développer et fidéliser leur clientèle, et plus largement les accompagner dans leur développement numérique. Nous proposerons également de créer une "boutique services" proposant conciergerie, consigne, garde d'enfants, click and collect, location de poussettes, steward urbain, etc.

Le plan de digitalisation lancé dès 2020 a permis la création de la marque Agen commerces, la création d'un site vitrine [www.agencommerces.fr](http://www.agencommerces.fr) regroupant toutes les boutiques du centre-ville et les infos pratiques (stationnement, animations ...) avec 300 commerces référencés et la mise en place d'une prestation de community manager sur les réseaux Facebook et Instagram afin de faire la promotion du commerce agenais et de l'expérience "achat" en centre-ville. Concernant le volet boutique de service, le choix d'accueil s'est porté sur l'office du tourisme qui d'ores et déjà propose la location poussette, location vélo, lange d'enfants, wifi, point recharge multimédia... Ce projet est en cours de finalisation avec l'équipe de l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Agen.

### AMÉNAGER LA RUE PARMENTIER

ENGAGEMENT N°104

● À VENIR

En continuité de la rénovation du Marché-Couvert réalisée en 2019, nous aménagerons la rue Parmentier pour créer un lien fort entre le boulevard Piéton et le Marché-Couvert. La rue Parmentier deviendra alors un lieu privilégié d'animations commerciales et gastronomiques.

Le projet d'aménagement de la rue Parmentier sera étudié en concertation avec l'Agence du Commerce, l'Union des Commerçants et les services techniques de la Mairie.

### PORTER UNE AMBITION TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET ARTISANALE POUR LE QUARTIER DU PIN

ENGAGEMENT N°105

● EN COURS

Nous poursuivons la requalification commerciale de la portion Castex-Pin du Boulevard de la République entreprise par la Ville en donnant une priorité aux projets à vocation touristique ou artisanale.

La requalification de cette partie de notre Ville est enfin amorcée avec l'ouverture du Centre médical SAGEO, la réouverture de certains commerces comme Vignals Traiteur. Cette requalification passe également par l'installation de locaux artistiques ou de boutiques éphémères : "Des Idées Folles" au 124, Bd de la République pendant 6 mois ou pendant les fêtes de fin d'année, des artisans d'art dans une boutique vacante au 105 bd de la République ou de l'association "EH PARDI" collectif d'agricultrices qui proposaient des produits issus de leurs productions. Enfin, saluons l'ouverture de l'association "Le Quartier" au 148, Bd de la République créant un lieu de rencontre, d'exposition pour les artistes.

### METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ANIMATIONS MENSUEL DU CŒUR DE VILLE

ENGAGEMENT N°106

● PAROLE TENUE

Avec les Commerçants d'Agen, nous proposerons un programme mensuel d'animations du cœur de ville tout au long de l'année sur l'ensemble des places de la ville (Gravier, Boul'piéton et Pin). Ces animations seront organisées en partenariat avec les acteurs culturels et les associations sportives d'Agen.

Organisé en lien avec les services de la Ville (communication, sports, culture), l'agence du Commerce et l'Union des Commerçants et Artisans d'Agen, un programme d'animation est prévu sur l'année avec notamment " les instants de la création ", marché avec des artistes place de la cathédrale des démonstrations et initiations sportives, la quinzaine commerciale et les autres animations de l'UCAA : nuit des soldes, braderie, ainsi que l'afterwork du marché couvert en juillet lors de la soirée AGEN VILLAGE organisé avec MONTE LE SON.

### ORGANISER UN FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

ENGAGEMENT N°107

● PAROLE TENUE

Nous organiserons un "Festival de la gastronomie d'Agen" chaque année en été en partenariat avec les restaurateurs et les commerçants d'Agen autour de la marque #AgenLeMeilleurDuSudOuest.

La deuxième édition du Festival de l'alimentation et de la gastronomie d'Agen s'est tenue début juillet à Agen. Un village Gourmand était installé sur le Gravier autour de 3 espaces : un espace Gourmand avec des food trucks et des restaurateurs, un espace Producteurs et Animation qui permettait au public de se régaler avec les produits locaux et un espace rencontres dans lequel des conférences et des show-cooking ont permis au public d'échanger sur le thème du bien manger.

Retrouvez la vidéo du Festival de la gastronomie sur notre site internet



### LUTTER CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE

ENGAGEMENT N°108

● EN COURS

Nous créerons un fonds pour financer des appels à projet à vocation commerciale et accompagner des projets innovants. Nous développerons des boutiques éphémères selon le concept "Ma boutique à l'essai".

L'observatoire du commerce permet d'accompagnement et d'orienter des porteurs projets en fonction de leur activité vers des zones dédiées, le tout en collaboration avec les agents immobiliers et prospection auprès des enseignes nationales. Parallèlement, la Ville a confié à Domofrance la transformation de l'îlot Anna Carita qui va être totalement réaménagé pour offrir des locaux commerciaux adaptés et des logements de qualité. Parallèlement, un appel à projet sera prochainement lancé pour mettre à disposition des boutiques à des commerçants souhaitant tester un concept dans des locaux portés par un opérateur local au 124 et 113, boulevard de la République.

## MUTUALISER LES LIVRAISONS EN CENTRE-VILLE



### ENGAGEMENT N°109

● À VENIR

Nous proposerons la mutualisation des livraisons des commerces du cœur de ville à partir d'une plateforme créée au MIN pour désengorger le centre-ville le matin et réduire les frais de transports pour les commerçants. Les livraisons seront réalisées par des professionnels de la logistique à l'aide de véhicules propres.

Plusieurs réunions de travail se sont tenues sur cette problématique avec des opérateurs locaux spécialistes de la livraison dans les cœurs de ville. Une visite à Bordeaux sur les sites URBY ET CITY HUB permettra au groupe projet de mieux appréhender les problématiques et les solutions qui peuvent être envisageables pour permettre la mutualisation des livraisons.

## DANS NOS QUARTIERS

## RENFORCER NOS QUARTIERS AVEC DES PÔLES COMMERCIAUX ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ



### ENGAGEMENT N°110

● EN COURS

Nous soutiendrons le développement de pôles commerciaux et des services de proximité dans chacune des parties périphériques de la Ville.

À ce titre, nous avons identifié :

- Pour la partie Sud-Ouest : les pôles Boulevard de la Liberté (ex-LIDL) et Avenue d'Italie (Aguasud)
- Pour la partie Sud : le pôle Edouard Lacour / Roland Goumy
- Pour la partie Est : le pôle Jean Jaurès / Floréal
- Pour la partie Nord-Est : le pôle Donnefort / Léon Blum
- Pour la partie Nord : le pôle Rouquet / Avenue Georges Delpech

Plusieurs réunions ont eu lieu sur le pôle Jean Jaurès / Floréal pour rencontrer les commerçants, leur présenter les projets immobiliers à venir et recenser leurs besoins et projets d'évolution. Et notamment avec la reconversion de l'ancienne friche Total et la friche de l'Hôtel Atlantic.

Sur le pôle Donnefort / Léon Blum, et dans le cadre du projet de l'écoquartier, l'avenue Henri Barbusse à Agen va être dynamisée avec trois ouvertures annoncées : Lidl, Grand Frais et la boulangerie Marie Blachère sur la friche de l'ancien Hyper Casino fermé depuis 2018. Enfin le chantier de l'extrémité du Bd de la Liberté (terrain Chauderon) qui vise à faire sortir de terre des logements et commerces, est lancé.

## RETOUR EN IMAGE SUR LE FESTIVAL DE L'ALIMENTATION ET DE LA GASTRONOMIE 2022



# ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

## ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS

### ORGANISER DES LIEUX DE BAINNADE PUBLICS EN ÉTÉ

A

#### ENGAGEMENT N°111

● PAROLE TENUE

À court terme, nous proposerons à l'Agglomération d'ouvrir le jardin de la piscine Aquasud en été et d'en faire un lieu d'animation pour les familles avec transats et parasols. À moyen terme, le dossier d'Agen-Plage à Passeligne sera à nouveau instruit.

La baignade publique sur Agen a été revue autour d'une ouverture simultanée, durant toute la période estivale, d'Aquasud en matinée et de Garonne Plage en après-midi. Cette opération fortement plébiscitée par les Agenais est renforcée dès 2022 puisqu'elle couvre désormais toute la période estivale du 7 juillet au 31 août. Elle offre un cadre naturel et sécurisé pour la détente et la baignade. En complément de l'espace de nage, des animations et des espaces de location (paddle, canoë...) sont proposés pour constituer un véritable pôle de loisir estival aux Agenais comme aux touristes.

### CRÉER UNE AIRE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

V A

#### ENGAGEMENT N°112

● EN COURS

Nous proposerons à l'Agglomération de créer une aire d'accueil des camping-cars en proximité de la Ville d'Agen et qui sera reliée au cœur historique et commercial par des voies de circulations douces.

Deux emplacements ont été choisis pour implanter deux aires d'accueil et de services pour les camping-cars proches du centre-ville d'Agen. Le premier se situe rue des îles et a été acquis par l'Agglomération en juillet 2021. Il pourra accueillir environ 25 emplacements. Le terrain a été préparé (défrichage, démolition, dépollution), l'aire verra le jour en 2023. Le second se situe sur la commune du Passage d'Agen en bord de Garonne, au Parc des Maisons éclusières et accueillera 8 à 9 emplacements. Sa mise en œuvre est prévue pour fin 2022.

## LE SUCCÈS DE GARONNE PLAGE

Toujours aussi populaire, Garonne Plage a élargi ses jours d'ouverture en 2022. De 3 semaines au mois d'août en 2021, la baignade surveillée et les nombreuses activités gratuites organisées autour se sont déroulées, en 2022, du jeudi 7 juillet au mercredi 31 août. Visiteurs et Agenais ont une nouvelle fois apprécié la fraîcheur de Garonne et son accès gratuit et sécurisé.



# ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

## ISSUS DE LA COMMISSION COVID

### FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

A

#### ENGAGEMENT N°113

● EN COURS

La crise sanitaire va générer une augmentation massive du chômage des jeunes. La ville soutiendra, aux côtés de l'Agglomération, toutes les structures qui agiront pour lutter contre cette tendance. La ville prendra sa part de responsabilités en recrutant des jeunes pour satisfaire les besoins sociaux générés par la crise par l'intermédiaire de contrats aidés (service civique, emplois-compétences, un jeune-une solution), en soutenant par un fonds dédié l'emploi des jeunes en appui des aides d'Etat (par exemple sur l'entrepreneuriat des jeunes) et le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée et en participant, aux côtés des chambres consulaires, à la promotion de l'emploi des jeunes par les entreprises.

La Ville d'Agen a marqué sa volonté de s'inscrire aux côtés des jeunes dans leurs recherches de stages et d'emploi. La Ville d'Agen et son administration commune favorisent l'accueil des stagiaires en répondant annuellement à 250 demandes de stages et ainsi contribuent à l'insertion professionnelle des jeunes en leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle. Par ailleurs, le recrutement des jeunes par le biais du contrat d'apprentissage s'est développé. A ce jour 11 apprentis sont en poste. Parallèlement, elle va recruter également des jeunes en service civique qui participeront au plan de lutte contre l'isolement des séniors

Outre ses missions de centralisation des offres d'emploi et de sa mission d'engagement citoyens en faveur des jeunes, le Point jeunes organise et anime tous les ans son forum jobs d'été qui monte en puissance. Lors de l'édition de mars 2022, ce sont 25 entreprises et près de 800 jeunes qui ont répondu présents et qui ont pu se rencontrer.

La Ville d'Agen organise également tous les ans des chantiers jeunes qui bénéficient aux jeunes Agenais au travers des centres sociaux et du Point jeunes. Enfin, un projet de création de plateforme collaborative qui favorisera la mise en relation entre offres et demandes de stage au bénéfice des jeunes est à venir.

### ADAPTER LE PROJET AÉROPORTUAIRE D'AGEN À LA CRISE SANITAIRE

A

#### ENGAGEMENT N°114

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire a eu pour effet de mettre à mal la filière aéronautique. Le Syndicat Mixte a été contraint d'arrêter la liaison-voyageurs vers Paris dès le mois de juin 2020. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen d'entamer des négociations actives sur les trajets ferroviaires vers Paris, notamment le matin pour prévoir une arrivée à Montparnasse autour de 9h30. Malgré tout, l'infrastructure aéroportuaire demeure essentielle à une partie de l'activité économique. Nous devons ajuster les activités de l'aéroport à l'apprentissage, à la formation, aux loisirs et aux vols d'affaire.

Avec la fin de la ligne aérienne Agen-Paris il est devenu nécessaire de structurer l'aéroport autour 3 fonctions : aviation de loisirs, école d'apprentissage

et aviation d'affaires. Des projets sont en cours pour le développement de nouvelles activités aéronautiques notamment autour de l'aviation d'affaire en basant un aéroplane en permanence à Agen et en améliorant les conditions d'accueil pour les entreprises qui disposent déjà de ce service. Ainsi, la société AIRPLANE a repris l'activité de maintenance AMA. En outre, l'Agglomération d'Agen a accompagné le projet de reprise d'Airways, l'école de pilotage par Paris Flight Training en 2021 suite à la liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce et a pu traiter avec le SMAD le volet environnemental afin de réduire les nuisances sonores en particulier l'été.

### REFONDER LES OBJECTIFS ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE DES CONGRÈS D'AGEN

A

#### ENGAGEMENT N°115

● PAROLE TENUE

La crise a fait s'effondrer le marché des salons et des congrès. Une modification structurelle de notre centre de congrès est à venir, c'est l'ensemble du projet qui doit être revu à la lumière des nouvelles attentes du public du tourisme d'affaires. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen, propriétaire du centre de congrès, de mener rapidement cette réflexion en lien avec l'office de tourisme intercommunal et notre direction de l'action culturelle.

L'économie du tourisme d'affaire a connu de profonds bouleversements qu'il faut prendre le temps d'évaluer avant de prendre des décisions durables. C'est pourquoi une procédure pour une nouvelle DSP de gestion sa été lancée et a abouti à la signature d'un contrat avec la société MIHARU, déjà gestionnaire de plusieurs sites équivalents.. Elle permettra de redessiner une stratégie à long terme pour cet équipement communautaire.

## CRÉER UNE RÉSERVE CITOYENNE D'URGENCE



### ENGAGEMENT N°116

● À VENIR

L'épidémie a montré l'urgence de la mobilisation très rapide de citoyens agenais vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous. De manière à être efficace en situation d'urgence, la ville gèrera de manière permanente une réserve de citoyens acceptant volontairement de participer à cet effort d'entraide en situation de crises diverses (crise sanitaire, inondation, etc.).

La mobilisation spontanée des Agenais lors de la crise du COVID et notamment du premier confinement a encouragé la Ville à formaliser et encadrer les bonnes volontés. Une réflexion conjointe avec le CCAS, le service Santé et le service Proximité Vie des Quartiers sera menée dans ce sens. Elle pourra être mobilisée et testée lors de la journée citoyenne 2023 (cf engagement n°44).

## S'ORGANISER POUR ANTICIPER LES SITUATIONS D'URGENCE



### ENGAGEMENT N°117

● EN COURS

La crise sanitaire a mis en évidence l'absence de stocks de sécurité, dans les vêtements de protection courants (masques, blouses...). La ville d'Agen s'équipera en conséquence de manière à pouvoir anticiper de nouveaux événements ultérieurs. Par ailleurs, la ville d'Agen doit s'organiser pour répondre à l'urgence alimentaire, d'abord en soutenant les associations caritatives et, si nécessaire lorsque celles-ci sont susceptibles de faire défaut, d'en prendre le relais. Pour l'ensemble de ces actions, la ville d'Agen élaborera un plan de résilience pour anticiper toute nouvelle crise.

Le CCAS poursuit son accompagnement auprès des associations caritatives et épiceries sociales et solidaires. Cette relation établie depuis plusieurs mois permet une transversalité entre les associations dont le CCAS est un vecteur reconnu et privilégié. A l'issue de la crise COVID, nous continuons ces temps d'échanges qui construisent des relations fortes pour le tissu associatif local et mettent en synergie les actions et les missions. Ces relations sont particulièrement utiles en temps de crise (inondations, canicule extrême...).

## RENFORCER LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX



### ENGAGEMENT N°118

● EN COURS

La crise sanitaire nous incite à promouvoir nos services publics par des outils numériques. Nous identifierons en particulier les domaines sportifs et culturels comme devant être accessibles à distance : visite virtuelle de nos lieux culturels, formation en ligne, diffusion en direct de séances sportives ou de manifestations culturelles, etc.

De nombreuses actions sont menées au sein de l'administration pour digitaliser les services et améliorer la productivité des agents (parapheur électronique, courrier,...). Parallèlement, chaque service initie des projets pour faciliter les relations avec les usagers : pour accueillir dans les meilleures conditions les nombreux utilisateurs du pôle sportif Natalie Thoumas-Gui, la ville a mis en place un système de conciergerie digitale permettant à tous les pratiquants de bénéficier, quel que soit le moment de la journée, d'un service de vestiaire et de garde des effets personnels. La mise en place de l'application Agglo Agen Mobilités est aussi une avancée notable pour les usagers. L'ensemble de ces actions sont récompensés par l'obtention du Label 5@ décerné par l'association Villes Internet.

## INSTALLER LE DROIT AU TÉLÉTRAVAIL À LA MAIRIE



### ENGAGEMENT N°119

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération en début d'année 2021 de faire du télétravail un outil de progrès social et de l'installer comme nouveau droit pour les employés de l'administration commune d'Agen.

La crise sanitaire que nous traversons depuis le printemps 2020 nous a obligé à repenser notre organisation du travail avec notamment la découverte, pour beaucoup, du télétravail. L'expérience a montré que ce mode d'organisation a contribué à garantir un bon niveau de service public sur l'ensemble des activités de la Ville d'Agen et de l'Agglomération d'Agen. Il était donc nécessaire de proposer cette option de manière plus durable et structurante. Afin de répondre à cet enjeu, l'administration commune s'est équipée d'un parc d'ordinateurs portables partagés, d'une solution de visioconférence installée dans 4 salles de réunion, d'une solution d'audioconférence et lance le déploiement des solutions collaboratives Teams. Parallèlement, un protocole d'accord a été signé pour installer le télétravail comme un droit pour les agents qui peuvent désormais en bénéficier jusqu'à 3 jours par semaine sur la base du volontariat.

## SOUTENIR LES ASSOCIATIONS AGENAISES



### ENGAGEMENT N°120

● À VENIR

La ville procédera à un inventaire précis des aides de l'Etat (et des autres collectivités territoriales) en lien avec chacune des associations agenaises et mesurera avec elles l'impact de la COVID sur leurs activités en 2020 et 2021. La Ville, forte de ce constat, accompagnera les associations dans leurs démarches de recherche de financement. La ville soutiendra la promotion d'une nouvelle génération de spectacles vivants (plus petits, en plein air, phytiaux).

Une chargée de mission a été recrutée dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, elle est également chargée d'identifier les appels à projets et programmes susceptibles d'intéresser les associations agenaises. L'objectif est de pouvoir accompagner les associations en demande dans le cadre du financement de leurs projets. Des avancées sont attendues en fin d'année, suite au vote du projet de loi de finances. En 2022 la Ville d'Agen a retrouvé le niveau de subventions attribuées aux associations agenaises en 2019, à savoir 1 714 402 €. Elle aide chacune d'entre elles à reconquérir de nouveaux adhérents (aides exceptionnelles pour les événements de type portes-ouvertes).

# EXPRESSION POLITIQUE

## AGEN MÊME 2020

Une Majorité au service des agenais.

La majorité municipale, c'est une équipe, une équipe avec un capitaine, le Maire, au service des agenais.

L'énergie de cette équipe est bien sûr mobilisée, en partie par la mise en œuvre des grands projets contenus dans notre programme municipal. Nous sommes heureux de voir la Ville se transformer positivement, avec l'arrivée des premiers projets : la place Jasmin, le Stade Armandie, mais aussi, côté Agglomération, la mise en service de l'échangeur Agen-Ouest et le début du chantier du Pont et Barreau de Camélat.

Mais l'énergie de notre équipe municipale, est d'abord concentrée, sur le vivre-ensemble et la Vie Quotidienne des agenaises et de agenais.

Nous n'avons pas d'autres ambitions, jour après jour, que de rendre service à nos concitoyens, y compris pour les petites choses de leur vie quotidienne : voirie, stationnement, éclairage, collecte des ordures ménagères, végétalisation, jeux d'enfant, etc. Et nous voulons dire un grand merci aux 207 conseillères et conseillers de quartier qui sont nos partenaires dans l'amélioration du quotidien des agenais.

Dès la rentrée prochaine, nous mettrons l'effort sur l'amélioration de la propreté en ville ainsi que sur les services à rendre à nos aînés, notamment aux plus isolés d'entre eux.

Bien entendu, dans tous les domaines, nous sommes preneurs de vos critiques - si elles peuvent être constructives, ce n'est pas plus mal : ) - de vos suggestions et nous sommes disponibles pour toutes les formes de dialogue et d'échange que vous souhaiterez avoir avec chacune et chacun d'entre nous.

14 ans de cumul d'expérience, dans nos quartiers entre autre, nous ont convaincu qu'une ville de la taille d'Agen, ne se gère bien que dans la concertation, le dialogue et finalement la détermination à agir.

Nous continuerons à venir à votre rencontre, n'hésitez pas à venir à la nôtre.

Accompagnementdeselus@agen.fr

## AGEN, UN SOUFFLE CITOYEN

Depuis mars 2020, nous, élus municipaux d'opposition, nous attachons à défendre ce en quoi nous croyons, et notamment la place et le rôle des services publics auprès de vous, Agenaises et Agenais, citoyens, usagers, contribuables.

Le service public de la culture n'aura pas été épargné, avec la destruction du centre culturel (y compris la salle Comencini) et la transformation de la médiathèque en " tiers-lieu numérique " voulues par le maire actuel.

Les loisirs et le divertissement sont eux aussi impactés par cette vision de rentabilité, avec l'accès désormais payant aux concerts des Fêtes d'Agen, alors que ce temps fort de la vie agenaise a toujours été gratuit, et accessible à toutes et tous.

Nous nous battons également contre la fermeture du bureau de poste de Tapie-Mondésir, annoncée depuis plusieurs mois sans que le maire actuel ne s'en émeuve, notamment lorsque nous l'avons interrogé à ce sujet en conseil municipal du 27 juin dernier (toujours visible en ligne).

La suppression des services publics est un choix politique. Ce n'est pas une fatalité.

Une ville moyenne comme Agen a besoin de ces services publics, pour y accueillir de nouvelles familles et de nouvelles entreprises, c'est-à-dire nos emplois.

Et la fracture numérique, réelle entre les générations notamment, ne permet pas de basculer tous les services sur internet. C'est pourtant le choix qu'a fait la majorité actuelle pour la cantine scolaire dès la rentrée prochaine.

Voilà ce que nous défendons depuis 2 ans, et que nous continuerons à défendre, pour vous et avec vous.

Vos élu.e.s : Pierre Dupont, Laurent Bruneau, Maryse Combres, Marjorie Delcros, Jon Garay, Naima Lasmak, Frédéric Rauch

agenunsoufflecitoyen@gmail.com



# Agen**alerte**

anticiper • prévenir • alerter



SOYEZ

# INFORMÉS

# EN CAS DE CRISE

inondation, tempête, épidémie, canicule...



Inscrivez-vous sur [www.agen.fr](http://www.agen.fr)



**DU 26 AU 28 AOÛT 2022**

**SEXION D'ASSAUT • FEDER  
VITAA & SLIMANE • AMIR  
LES NÈGRESSES VERTES • SAMAKA**

**ARTS DE RUE ET ANIMATIONS EN CENTRE-VILLE**

RÉSERVATIONS CONCERTS: [WWW.FETESDAGEN.FR](http://WWW.FETESDAGEN.FR)